



Union européenne



Ministère de l'Urbanisme, des
Affaires foncières et de l'Habitat



ONU-HABITAT



**Renforcement de la résilience des
collectivités territoriales face aux
déplacements massifs de populations
et à la pandémie du covid-19**

Kaya, Dori, Kongoussi, Tougouri

AMÉLIORER LA VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ PAR DES SOLUTIONS DURABLES

**ONU-HABITAT avec le soutien
de l'Union européenne**

LETTRE DE L'EDITEUR

Burkina Faso : ONU-Habitat et l'Union européenne soutiennent le gouvernement pour la résilience des communautés face à la crise



Depuis une décennie, le Burkina Faso à l'instar de certains pays du Sahel, connaît une crise humanitaire sans précédent avec plus de 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) en raison du conflit en cours dans certaines régions dont les plus affectées sont le Centre-Nord, le Nord et le Sahel. Un grand nombre des personnes déplacées sont des femmes et des enfants qui ont un besoin urgent d'accès aux services de base : nourriture, abris, eau, assainissement, éducation et aux soins de santé. La plupart des PDI cherchent refuge dans les zones urbaines où elles se sentent plus en sécurité.

Le Burkina Faso a été parmi les dix pays les moins urbanisés d'Afrique au cours des dernières décennies. Mais il a connu une urbanisation bien rapide, principalement concentrée dans les petites

villes. Malgré la volonté du gouvernement de pousser plus loin la décentralisation, de nombreuses municipalités du Burkina n'ont pas la capacité et le financement nécessaires pour mettre en œuvre leurs plans stratégiques de développement urbain.

Les défis sécuritaires entravent les efforts de développement et compromettent les conditions de paix et de cohésion sociale. Les régions du Centre-Nord et du Sahel sont restées les plus touchées avec plus de 996 000 PDI, soit la moitié des 2 062 534 PDI enregistrées au 31 mars 2023, selon le Conseil national de secours d'urgence (CONASUR) et le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA).

Les déplacements forcés dûs au conflit ont entraîné une croissance urbaine ac-

célérée de plusieurs centres urbains du Burkina Faso, en particulier des villes secondaires. Cela a considérablement accru les besoins des populations en termes d'accès à un logement adéquat, aux services de base et aux infrastructures publiques dans ces villes bénéficiaires. Par conséquent, des mécanismes adaptés de planification et de gestion urbaines doivent être mis en place pour réduire progressivement la vulnérabilité et renforcer la résilience globale des villes concernées. En effet, les centres urbains offrent des possibilités de générer des revenus aussi bien dans l'économie informelle que dans la mixité sociale et de la cohésion entre les différents groupes communautaires.

Dans leur quête de sécurité et de paix, la majeure partie de la population se déplace vers

des centres urbains sûrs, qui ont vu leur population augmenter considérablement. Les afflux massifs de personnes dans ces villes créent d'énormes défis auxquels les autorités locales, même à un niveau décentralisé, ne sont pas préparées.

Plus de 80 % des PDI vivent dans des communautés d'accueil, avec des proches dans des familles élargies ou simplement dans un esprit de solidarité. Une proportion importante de PDI squatte dans des bâtiments ou des espaces publics, tels que des cours d'école, des centres de santé, des réserves foncières de l'Etat, etc., ou dans des zones périurbaines sous la forme d'abris précaires. Ces formes informelles d'occupation pourraient créer des tensions avec les populations locales qui voient leur espace de vie se rétrécir.

En appui aux inlassables efforts du gouvernement du Burkina Faso, le Programme des Nations unies pour les Etablissements humains en droite ligne de la mise en œuvre de son mandat et de son plan stratégique adopté par les Etats membres s'est résolument inscrit dans la dynamique de la mobilisation des ressources aux fins d'offrir de solutions durables basées d'une part, sur l'approche territoriale intégrée et d'autre part sur l'approche du Triple Nexus

Humanitaire-Développement et Paix (HDP).

Avec l'appui financier de l'Union européenne au travers de son Instrument contribuant à la stabilité et à la Paix (IcSP/2020/418-091) à hauteur de 4 000 000 d'euro soit environ 2.6 milliards de francs CFA, Le Bureau Régional pour l'Afrique de ONU-Habitat a su développer et mettre en œuvre, depuis octobre 2020, un projet innovant qui promeut une approche territoriale intégrée et participative pour améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables parmi les populations déplacées ou les communautés d'accueil pour le « renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 ». Cette approche territoriale du projet prend en compte à la fois la cohésion sociale et spatiale entre les différents groupes communautaires, contribue aux opportunités d'emploi et de revenu et atténue l'impact négatif sur l'environnement provoqué par les déplacements massifs.

Kaya, Kongoussi, Dori et Tougouri sont les quatre communes bénéficiaires de ce projet qui s'est décliné en deux axes majeurs.

Il s'est agi dans le cadre de ce projet, du renforcement des capacités des collec-

tivités territoriales pour faire face à l'afflux massif de population dans la planification et l'aménagement de leur espace territorial, la fourniture des services sociaux essentiels, l'amélioration des conditions d'habitabilité à travers la fourniture de logements adéquats à des communautés en situation de vulnérabilité. Ce sont environ 1800 personnes qui bénéficient de ces logements. En améliorant leurs conditions d'existence à travers l'accès au logement, aux activités génératrices de revenus et aux services sociaux de base, ce projet a redonné le sourire, l'espoir et la dignité à des milliers de personnes et renforcé la cohésion sociale et consolidé les fondements d'une paix durable. Leurs témoignages en sont édifiants. Ce projet laisse également comme enseignements, les vertus d'une forte collaboration entre les acteurs étatiques, les associations et organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales.

Les lignes qui suivent, capitalisent l'expérience novatrice de ce projet.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Oumar SYLLA

Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique/ONU-Habitat

Des logements décents et durables pour des familles en situation de vulnérabilité

La crise sécuritaire qui sévit depuis huit (8) ans au Burkina Faso a occasionné des déplacements massifs de populations fuyant les zones sous l'emprise du terrorisme vers des centres urbains plus sûrs. Mais, ce déplacement massif crée un contrecoup en termes de besoin en logement et en infrastructures sociales de base dans les centres urbains d'accueil. ONU-Habitat, à travers son projet de « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » dans les communes de Kaya, Kongoussi, Dori et Tougouri propose une solution novatrice basée sur une approche intégrée et inclusive.



Les autorités représentant le gouvernement burkinabè, ONU-Habitat et l'Union européenne dévoilent la plaque signalétique de la cité communale de Kaya construite par ONU-Habitat.

A Kongoussi, le père de famille Hamadé Kindo ne tarit pas d'éloges pour ces « logements bénéfiques » qui viennent d'être réalisés. Il note une différence tout nette d'avec « la chaleur accablante » dans les tentes qui l'abritaient jusque-là

avec ses trois femmes et 15 enfants. « Notre vie a changé. Les motifs de joie sont bien plus nombreux que les soucis », confie-t-il.

Il est heureux bénéficiaire de l'un des 57 logements que le

Programme des Nations unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) a fait construire à Kongoussi, en partenariat avec le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat, la Commune de Kongoussi



Yampalegdé Sawadogo et ses enfants viennent de découvrir leur nouvelle habitation au sein de la cité communale de Kaya.

et avec le financement de l'Union européenne, à travers son Instrument Contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP).

Des cités communales de même type ont été réalisées à Tougouri (100 logements), Dori (55 logements) et Kaya (100 logements).

Du côté de Tougouri, le préfet, Président de la délégation spéciale (PDS), Dieudonné Diasso s'autorise un ouf de soulagement. « N'eût été la présence de cette cité communale, on ne saurait pas où loger le millier de PDI, la demande est tellement forte

», indique-t-il. Il confie que les bénéficiaires apprécient les constructions tandis que d'autres plaident pour l'extension du nombre de logements.

Plusieurs personnes saluent l'initiative de ces réalisations, tant du côté des Personnes déplacées internes (PDI) que des communautés hôtes. Le président du Comité villageois de développement (CVD) de Kongoussi, Benjamin Yaméogo relève entre autres motifs de satisfaction, le soulagement que ces nouveaux abris représentent pour une ville submergée par

des populations affluant de toutes parts pour se réfugier. « Tout ce qu'il y a comme habitation à Kongoussi a été occupée et le besoin était encore là. Cette cinquantaine de logements ne va pas mettre automatiquement fin aux besoins puisque la crise sécuritaire est toujours présente, mais déjà un soulagement », estime-t-il.

L'investissement pour la construction de ces logements a coûté 1,24 milliard de francs CFA, à raison de 338 millions injectés pour la réalisation des 100 logements à Kaya, 313 millions pour les



Une vue aérienne des logements construits par ONU-Habitat avec l'aide de l'Union européenne.

100 logements à Tougouri, 171 millions pour les 55 logements à Dori et 200 millions consacrés aux 57 logements à Kongoussi.

L'objectif visé est d'accroître l'accès des PDI et des communautés hôtes les plus vulnérables dans ces quatre communes, à un logement adéquat, aux services urbains de base et aux espaces publics dans des conditions sanitaires et d'hygiène améliorées.

Grâce à ces 312 logements, ce sont environ 1 800 PDI et des populations hôtes vulnérables qui pourront habiter dans les cités municipales et bénéficier de meilleures conditions de vie grâce à la desserte en eau potable ainsi qu'à l'accès à des latrines écologiques.

Les cités dans les quatre communes sont bâties sur des terrains aménagés, conformément aux outils de planification urbaine de chaque ville et dans une approche

inclusive impliquant les différentes composantes de la société. Cette inclusion a été observée à toutes les phases d'exécution du projet, souligne Aimé Dabilgou, spécialiste en développement urbain au sein de ONU-Habitat. M. Dabilgou note que le processus de réalisation des ouvrages dans le cadre de ce projet a été piloté de bout en bout par les Cellules municipales de résilience urbaine (CMRU) instituées dans chaque commune. Ces structures sont constituées de plusieurs acteurs dont des représentants de PDI. Ces comités ont ainsi aidé à identifier les sites de construction des cités, le type de logement à réaliser qui soit adapté d'un point de vue culturel et social pour les bénéficiaires, avec l'appui de l'Agence Perspectives, le partenaire de mise en œuvre du projet.

Le choix s'est établi sur des logements uniformes de deux pièces construites en matériaux définitifs mais qui ne tranchent pas avec le style de

construction de la localité.

« Et c'est lorsque tous les acteurs se sont accordés sur les types de logements que tout le processus s'est engagé avec les entreprises de travaux que nous avons encouragées à prendre en compte les personnes déplacées internes comme des ouvriers », relate Aimé Dabilgou.

La cité de Tougouri, est bâtie sur une superficie de 6 hectares. L'acquisition a été facilitée par la CMRU dont certains membres sont des propriétaires fonciers. Avec la situation sécuritaire très compliquée dans la commune, il a fallu l'implication véritable de tous les acteurs pour l'atteinte des objectifs de construction des 100 logements.

La veuve Minata Sawadogo a été parmi les premiers ménages qui ont aménagé sur le site de Kaya, le 11 juillet dernier. Sa vie à Wassobgué (petit village près de Kaya) a basculé lorsqu'après la mort de son époux, des groupes

armés non identifiés ont attaqué son village. Cela fait une année qu'elle a trouvé refuge avec ses six enfants à Kaya.

Le loyer du modeste logement où elle vivait jusque-là avec ses enfants s'élevait à 10 000 F CFA. Minata Sawadogo ne se souvient pas d'avoir une fois été à jour de son loyer le mois échu. « Cette année, lorsque ma fille devait aller composer pour le BEPC, je n'avais que 550 F CFA. Je lui ai remis les 500 F CFA comme argent de poche et je suis restée avec 50 F CFA. Pourtant, il fallait acheter des condiments pour la popote, de l'eau... », relate Minata.

Mais au-delà de la question financière, la promiscuité était une autre problématique. La maison était une pièce unique dans laquelle tout le monde se retrouvait, y compris l'aîné de 17 ans et sa cadette de 15 ans.

Autant de charges qui renforcent sa vulnérabilité. C'est donc au regard de cette fragilité que les services de l'action sociale, en collaboration avec la commune de Kaya l'ont présélectionnée selon des critères objectifs, et a été retenue suite au tirage au sort des bénéficiaires de logement au sein de la cité communale de Kaya.

La perspective de vivre dans une telle maison avec autant d'espace dans la cour et des toilettes bien faites ne lui

avait jamais traversé l'esprit auparavant. « La maison est vraiment très bien. Il n'y a pas de comparaison possible avec le local que je louais », souligne Minata.

Il n'y a pas que les bénéficiaires qui sont heureux de la construction de ces infrastructures d'habitation. Le responsable pour l'Afrique de l'Ouest de ONU-Habitat, Mathias Spaliviero se dit tout autant fier et ravi de voir l'aboutissement de ce projet développé pour renforcer la résilience des communautés territoriales.

« Nous avons fait du très bon travail dans le sens qu'il était difficile d'opérer dans ces quatre villes. Je suis très satisfait par rapport aux résultats obtenus, surtout en termes de réalisation physique », se réjouit-il. Sa satisfaction tient surtout à la réussite du challenge de l'aboutissement du projet malgré l'insécurité, les difficultés financières et le bouleversement des échanges internationaux liés à la crise russo-ukrainienne.

Monsieur Spaliviero est conscient que les 312 habitations construites à Kaya, Tougouri, Kongoussi et Dori ne suffisent pas pour régler la question du logement induite par la crise sécuritaire que le Burkina Faso traverse depuis neuf ans. Il s'agit, explique-t-il, d'un projet démonstratif d'une approche intégrée de prise en charge holistique

des problèmes humanitaires posés par la crise sécuritaire. L'ambition étant que les autorités étatiques prennent le pas et s'en inspirent dans leurs actions, avec l'appui de leurs partenaires au développement.

Le ministre chargé de l'habitat, Mikailou Sidibé reconnaît d'ailleurs que la question de l'accès à un cadre de vie décent n'a pas été suffisamment prise en charge dans les réponses aux besoins des populations en situation de détresse. La preuve étant l'expansion anarchique des centres urbains accueillant des populations déplacées, relève-t-il.

Les chiffres sont encore plus éloquentes sur le poids du déplacement massif des populations sur les centres urbains d'accueil.

Du côté des responsables des collectivités territoriales, l'aboutissement du projet suscite également beaucoup de satisfaction, dans la mesure où ce sont les communes qui sont les bénéficiaires finaux des logements. « Grâce à ce projet, nous avons des logements durables qui accroissent nos capacités d'accueil. Ces logements bénéficieront de façon temporaire aux PDI et aux populations hôtes en situation de vulnérabilité avancée », précise le premier vice-président de la délégation spéciale municipale de Kaya, Adama Simporé.

Ces infrastructures constituent surtout un soulagement pour les communes « dépassées et fragilisées par le déplacement massif des populations affectées par la crise humanitaire et à la recherche de zones sûres », souligne M. Simporé. De quoi fonder le vice-président à témoigner la gratitude des responsables des différentes collectivités territoriales à l'Union européenne et à ONU-Habitat pour toutes les initiatives visant à permettre aux communes de répondre aux besoins des populations.

« Nous prenons la pleine mesure de notre responsabilité en ce qui concerne la gestion de cette cité communale. Avec le concours des occupants actuels et à venir, les logements seront bien entretenus et gérés selon les exigences des cahiers de charges et des contrats d'usage », promet Adama Simporé.

Ces cahiers de charges sont stricts : les logements sont destinés uniquement à l'habitation, ils demeurent la propriété exclusive de la mairie et ne peuvent faire l'objet de cession définitive à un particulier, ils ne peuvent faire l'objet de sous-location à des tiers. Un comité mixte de gestion comprenant des représentants de la mairie et des habitants de la cité veille

au respect de ces règles arrêtées par la cellule municipale de résilience urbaine.

Les clauses sont bien signifiées à chaque occupant qui s'engage à le respecter en paraphant le contrat de location préalable à toute installation au sein de la cité.

L'objectif initial de ONU-Habitat à travers ce projet est de créer un cadre de vie décent autour de logements et d'infrastructures sociales, le tout dans un environnement sain avec des services urbains de base à proximité, de sorte que le phénomène de déplacement massif des populations dans des périodes rapprochées ne favorisent pas la naissance d'autres difficultés dans les zones d'accueil.

« Le gouvernement, à mon avis, devrait se focaliser sur la planification et le développement des villes d'accueil en suivant la même approche de celle qu'on a proposée », souligne Mathias Spaliviero insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas de fixer les populations déplacées dans les endroits d'accueil mais d'appuyer les communes en renforçant leurs capacités de répondre à la détresse des populations. Et le ministre Mikailou Sidibé se montre bien en phase avec cette approche

qu'il appelle "urbanisme de crise". Une vision prise en compte dans le plan d'action pour la stabilisation et le développement et la stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil adopté par le gouvernement, assure Mikailou Sidibé qui espère également « une continuité de ces appuis aux efforts du gouvernement pour la prise en charge holistique des conséquences induites par la crise sécuritaire que traverse le pays ».

La satisfaction est donc à tous les niveaux mais la persistance de la crise sécuritaire demeure une ombre dans ce tableau et ONU-Habitat, dans son approche d'accompagnement du gouvernement, poursuit l'expérience dans les communes de Boussouma (Centre-Nord) et de Nagréongo (Plateau central), avec un financement du gouvernement japonais à la suite des quatre communes pionnières. Ce qui répond aux attentes du gouvernement burkinabè qui, de la voix du ministre Mikailou Sidibé salue l'expertise et les efforts consentis.

Fabé Mamadou OUATTARA

De l'eau potable pour éteindre la soif des communautés en situation de vulnérabilité

L'accès à l'eau potable a toujours été un défi pour les personnes déplacées internes et communautés hôtes dans les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri. Jadis, se procurer de l'eau potable qui était un véritable parcours parsemé d'embûches est désormais, un vieux souvenir pour des milliers de personnes vulnérables...



A Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri, des AEPS ont été mises à la disposition des populations vulnérables.

La recherche de l'eau potable a toujours été un calvaire pour Safi Sawadogo. Agée d'une trentaine d'années, elle est obligée de traverser quotidiennement avec beaucoup de difficultés un large trou à proximité de sa concession, chargée de ses bidons

vides pour espérer avoir un peu d'eau pour désaltérer sa famille. Depuis son déplacement de son village Rem, situé à 15 km de Kaya, à cause des groupes armés non identifiés, l'eau est devenue un trésor à retrouver au prix de multiples risques

et de souffrances. « Chaque jour, nous les femmes, prenons le risque d'escalader ce gros trou pour avoir de l'eau. Cela comporte beaucoup de risques pour nous. Mais, nous n'avons pas le choix », relate Safi Sawadogo. Pour en rajouter à sa peine, elle



Des milliers de femmes se réjouissent d'avoir de l'eau permanemment

est obligée de passer 5 à 6 heures dans une longue file d'attente pour souvent rentrer chez elle sans aucune goutte d'eau.

Désormais, grâce à ONU-Habitat, l'eau jaillit à proximité de sa concession. Fini les dépenses pour s'acquérir l'or bleu. « Je dépensais, auparavant 125 F CFA pour acheter 10 bidons d'eau de 20 litres ou 150 F CFA pour 12 bidons d'eau », confesse-t-elle. Soulagée, Safi Sawadogo ne tarit pas d'éloges pour ONU-Habitat qui fait jaillir l'eau dans les bornes fontaines. « Aujourd'hui, l'eau est à notre portée de main. Il suffit seulement de faire un seul pas hors de la cour pour l'avoir. Désormais, avoir de l'eau n'est plus un calvaire, car ONU-Habitat nous a arraché cette épine de notre pied. Aujourd'hui, avec la réalisation de ces différentes bornes fontaines, l'eau est facilement acces-

sible. Chaque jour, je peux faire une bonne réserve qui m'aide beaucoup dans mes travaux domestiques pour au moins trois jours et pour les besoins des six membres de ma famille », lance-t-elle tout sourire. Déplacée de Garika, village située à 15 Km de Foubé, Zahara Ouédraogo ne va plus parcourir plus de 2 km pour se procurer de l'eau potable. « Depuis un an, je souffre tous les jours pour avoir l'eau. Maintenant, nous n'avons plus de problèmes d'eau. Je dis bien aucun problème d'approvisionnement en eau surtout potable. Lorsque nous arrivons à la fontaine, nous ne passons plus un long temps dans une longue file d'attente. En un temps réduit, nous repar-tons heureuse avec de l'eau. Avant, nous parcourions un long chemin pour atteindre la fontaine. Là-bas aussi, nous mettons plus de deux

heures dans le rang et ce n'est pas sûr d'en avoir avec les nombreuses coupures d'eau », se réjouit également Zahara Ouédraogo. Pour atténuer la souffrance des populations déplacées et hôtes, ONU-Habitat a mis gratuitement à leur disposition de l'eau potable en quantité suffisante.

« Ces points d'eau, nous soulagent énormément »

Dans les communes de Kaya, Kongoussi et Tougouri, le projet a réalisé 3 châteaux d'eau d'une capacité de 12m³ chacun ainsi que 19 bornes fontaines et 1 château d'eau d'une capacité de 30 m³ dans la commune de Dori. Outre l'accès à l'eau potable, ces ouvrages hydrauliques ont sonné le glas de la pénibilité d'accès à l'eau potable des femmes, des enfants, des populations des communautés riveraines et les per-

sonnes les plus vulnérables. Sur les sites d'accueil temporaire (SAT) l'accès à l'eau est plus facile. Avec l'accès à l'eau potable des populations, ces dernières sont de moins en moins atteintes de maladies hydriques. En somme, les conditions de vie des populations ont changé. L'infirmier chef de poste (ICP) du Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) du secteur 6 de Kaya, Remi Ouédraogo confirme : « Près de 80% de nos interventions étaient sur des PDI. Vu le manque d'hygiène dû à leur concentration dans les zones non loties, les cas de paludisme, de diarrhée...étaient élevés. Mais, ONU-Habitat avec la réalisation des AEPS a apporté une amélioration sanitaire. Comme, ils ont accès à l'eau potable, lors des consultations, nous n'avons pas de nombreux cas de diarrhée, de parasitose...ces maladies dues au manque d'hygiène et d'eau potable ». Aimé Arnould Dabilgou, spécialiste en développement urbain, chargé de l'accompagnement opérationnel du projet de « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 », estime que l'eau c'est la vie, et là où, il y'a un regroupement de personnes, il faut de l'eau potable. Dans le cadre

de ce projet, , « étant donné que ONU-Habitat a construit une cité qui va accueillir plusieurs personnes, il fallait obligatoirement trouver une source d'approvisionnement en eau potable pas seulement pour les bénéficiaires des logements, mais, aussi pour les populations hôtes à proximité. C'est pourquoi, nous avons réalisé un château d'eau de 12m³ avec 06 bornes fontaines à Kaya qui permet aux familles de s'approvisionner en eau potable. Ce travail a été fait en collaboration avec l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) qui nous a accompagné du point de vue technique dans tout le processus de réalisation de l'AEPS. Actuellement, ce sont des familles qui vivent sur le site ou hors de la cité qui sont soulagées d'avoir de l'eau. Ils bénéficient de cette denrée à Kaya où, les conditions d'accessibilité de l'eau à un certain moment étaient très limitées. L'eau vient soulager une grande partie de la population non seulement dans la cité, mais aussi celles qui sont à côté des logements ».

Un impact dans l'amélioration des conditions de vie

« Sur le site des 100 logements de Tougouri, nous avons construit, un AEPS dont le forage à un débit

minimum de 5 m³ par heure avec un château de 12 m³ et 7 bornes fontaines qui vont permettre également aux résidents de la cité et les populations hôtes d'avoir accès à l'eau potable », affirme le spécialiste en développement urbain de ONU-Habitat basé à Tougouri, Marcel Nikiema. « ONU-Habitat a apporté un vrai ouf de soulagement aux populations déplacées internes et les communautés hôtes. Cela va beaucoup bénéficier à un grand nombre de personnes surtout les plus vulnérables. Ces AEPS ont un impact dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces sources d'eau potable vont profiter aux populations hôtes et déplacées. Nous avons eu 6 bornes fontaines reliées à l'AEPS » dont le château d'eau fait une capacité de 12 m², témoigne monsieur le Président de la délégation spéciale (PDS) de Kongoussi, Abel Dayamba.

Abdel Aziz NABALOU

Faciliter l'accès aux soins de santé aux personnes en situation de vulnérabilité

Le projet de « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » dans les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri a permis la construction d'infrastructures sanitaires additionnelles dans des centres de santé dans les quatre villes d'intervention du projet. Sur le terrain, patients et personnels soignants, à qui les infrastructures profitent, se disent satisfaits.



L'objectif est d'assurer un meilleur traitement des questions sanitaires

Dans la cour, relativement spacieuse du Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) du secteur 6 de Kaya (région du Centre Nord), c'est l'ambiance quasi quotidienne qui prévaut ce vendredi 21 juillet 2023.

Une dizaine de patients, mines impassibles sont as-

sis à même la terrasse de part et d'autre de la porte d'entrée du premier bâtiment situé à gauche dans l'enceinte du CSPS. Il n'y a que deux hommes, le reste étant des femmes, la grande majorité tenant des enfants. Certaines portent leurs bébés au dos et d'autres leur donnent le sein. Le rang se prolonge dans la

salle d'attente à l'intérieur du dispensaire sur des bancs en béton. Une petite fille est couchée à même le sol et se tord de douleur. Les pleurs des bébés dominent le silence dans cette salle d'attente. Rihanata Sawadogo est venue en consultation avec son fils, Mohamine Sawadogo. Il fait la fièvre et vomit.



Ce bâtiment construit par ONU-Habitat au profit du CSPS du secteur 6 de Kaya a permis de désengorger le service et de fluidifier l'offre de soin

Ce sont là les symptômes du paludisme, soupçonne l'Infirmier chef de poste du CSPS, René Ouédraogo. C'est le motif premier de consultation au sein du centre de santé, surtout en cette saison des pluies qui constitue une période de pic pour la maladie du paludisme. L'hypothèse de l'agent de santé se fonde aussi sur le lieu de résidence des patients, la zone non-lotie du secteur 6. La promiscuité ainsi que le manque d'hygiène et d'assainissement font que les habitants consultent principalement pour des pathologies liées à l'insalubrité telles que le paludisme, la diarrhée. Il y a aussi la malnutrition chez les nourrissons de 0 à 59 mois présentant physiquement des signes

cliniques de la malnutrition.

Mais la maman n'est pas inquiète outre mesure. « En cas de maladie, nous venons nous faire soigner ici. Ils s'occupent bien de nous et de nos enfants », déclare-t-elle, rassurante. Venue du village de Dablo situé à 90 Km de Kaya et résidant au secteur 6 de la ville Kaya depuis maintenant quatre ans, cette femme déplacée interne est une habituée des lieux. Elle dit venir en consultation au moins deux fois par mois, soit pour elle-même ou pour l'un de ses enfants. « Avant, quand je venais ici, et que c'était bondé, je continuais au CSPS du secteur 7. Mais depuis quelques temps, je n'ai plus besoin de continuer au secteur 7 car le temps d'attente est de moins en

moins prolongé ici », poursuit Rihanata.

Cette évolution dans la prise en charge des malades, surtout, les enfants et les femmes est due au fait que le dispensaire a ouvert une deuxième salle de consultation, permettant plus de célérité dans la prise en charge des malades.

« Nous recevons en moyenne 70 à 90 consultations par jour au niveau des soins curatifs. Si on y ajoute les Consultations prénatales (CPN) et les consultations des nourrissons-sains, on se retrouve avec près de 200 personnes par jour. Alors, avec une seule salle de consultation, les gens étaient obligés d'attendre plus longtemps », explique René Ouédraogo.



Des patients reçus en soin maternel et infantile dans le bâtiment offert par ONU-Habitat

La situation a évolué depuis pratiquement une année

Un nouveau bâtiment, bien plus imposant que les deux qui constituaient le centre de santé, a été érigé au fond à l'angle droit de la cour du CSPS. Il a été réalisé par le Programme des Nations-unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat) dans le cadre du projet. Ce sont au total quatre (04) bâtiments additionnels dans des CSPS et Centre Médical, qui ont été réalisés dans les communes de Kaya, Kongoussi, Dori et Tougouri sous financement de l'Union

européenne. Ces infrastructures ont été inaugurées, le 13 août 2022..

La construction de ce nouveau bâtiment a permis une réorganisation des services du centre de santé en favorisant notamment l'ouverture d'une deuxième salle de consultation. L'offre de soin est donc devenue naturellement plus fluide au sein de ce CSPS fréquenté majoritairement par des Personnes déplacées internes (PDI). Le chef de poste assure effectivement que les 80% des patients qu'ils reçoivent sont des déplacés, dans la mesure où le centre

de santé est situé dans une zone à forte concentration de PDIs.

C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont prévalu au choix de ce centre de santé pour y construire le nouveau dispensaire. « Nous sommes partis sur la base d'un diagnostic réalisé en collaboration avec les autorités sanitaires régionales sur le taux de fréquentation des infrastructures sanitaires dans la ville de Kaya. Cette analyse a révélé qu'il y a beaucoup plus de consultations et de prévalences dans le CSPS du secteur 6 par rapport à certaines mala-

dies. Le CSPS du secteur 06 étant à proximité de la zone non lotie avec une forte concentration de population », souligne le spécialiste en développement urbain au sein de ONU-Habitat, Aimé Dabilgou. C'est le même principe qui a prévalu à la construction d'un dispensaire dans les villes de Kongoussi et de Dori et d'une maternité à Tougouri. Selon le spécialiste en développement urbain à ONU-Habitat basé à Tougouri, Marcel Nikiema, la synthèse des besoins tels qu'exprimés par les responsables du centre médical à Tougouri a démontré que l'acuité se posait en termes de maternité. « La pression était tellement forte qu'il y a des femmes qui accouchaient hors de la maternité existante parce que celle-ci était exiguë », note-t-il.

Le choix des villes de Kaya, Kongoussi, Tougouri et Dori pour la mise en œuvre du projet s'est fait conformément à l'orientation du gouvernement burkinabè, consistant à privilégier l'axe Ouaga-Kaya-Dori (OKD) dans le déploiement des services humanitaires. Cette décision étant guidée également par l'impact de la crise sécuritaire sur les régions du Centre-Nord et du Sahel.

L'approche de ONU-Habitat dans la gestion de cette crise humanitaire vise à renforcer la résilience des collectivités territoriales d'accueil des PDI, en matière d'hébergement et de disponibilité des services sociaux de base, y compris de santé. Une démarche innovante en ce qu'elle est inclusive des principaux bénéficiaires tout en garantissant la cohésion sociale entre populations hôtes et personnes déplacées.

« Cela nous a beaucoup soulagé », confie le premier responsable du CSPS du secteur 2 de Kaya. Cela dans la mesure où, le nouveau bâtiment disponibilisé par ONU-Habitat, a renforcé les capacités du centre de santé qui dispose désormais de salles pour les services de planification familiale et de consultations nourrissons-sains. Ces prestations étaient auparavant réalisées sous le hall, laissant le personnel soignant et usagers à la merci des intempéries, précise l'ICP. René Ouédraogo salue en outre la construction des latrines qui offrent plus de commodités aux patients tout en assainissant l'environnement du centre de santé.

« Le projet s'est bâti sur une instance qui est novatrice et on espère que les collectivités vont se l'approprier. Au regard du nouveau contexte de la crise sécuritaire, la relecture, par exemple, du code général des collectivités territoriales pourrait intégrer certaines instances de participation, de dialogue qui pourront contribuer à une meilleure coordination et synergie des acteurs intervenant dans la prise en charge de la crise humanitaire », insiste Aimé Dabilgou. Le spécialiste en développement urbain parle notamment de la mise en place des Cellules municipales de résilience urbaine (CMRU) par arrêté municipal dans le cadre du projet. Ces structures représentant toutes les composantes de la société qui ont défini le mode d'engagement de l'organisme pour parvenir à l'atteinte des objectifs du projet.

Fabé Mamadou OUATTARA

Cohabitation entre personnes déplacées internes (PDI) et communautés hôtes : Main dans la main pour mieux vivre ensemble

La crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso depuis 8 ans, a provoqué, des déplacements massifs des populations vers des zones plus sécurisées. A Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri, villes de refuges de certaines personnes déplacées internes, ONU-habitat et ses partenaires que sont l'Union européenne et le Ministère en charge de l'Urbanisme, ont œuvré pour une cohabitation pacifique entre les populations hôtes et les populations déplacées internes.



L'entente a toujours été cordiale entre Boukary Sawadogo et les personnes déplacées internes.

Boukary Sawadogo vit en parfaite harmonie avec Emeline Kalmogo. Fuyant les attaques terroristes dans son village natal, Gabou, le sexagénaire n'a pas hésité à offrir gîte et couvert à Emeline Kalmogo, ses neveux, sa belle-mère, dans la zone non lotie de Titenga, à la périphérie Est de la ville de Kaya. « A leur ar-

rivée de Gabou, je disposais d'une maison dans la zone non lotie, où, ils vivaient avec moi. Comme, ils n'avaient pas où aller ni logements, j'ai accepté qu'ils viennent vivre avec ma famille et moi. Depuis deux ans, dans mon habitat spontané avec ma famille de 7 personnes, celle de Emeline qui compte 9 per-

sonnes, nous vivons en parfaite harmonie», raconte le sexagénaire. Commerçant de mil, de riz...en somme de divers produits alimentaires...même si, ses activités économiques ne prospèrent plus comme d'antan à cause de la crise sécuritaire qui frappe la région du Centre-Nord, donner le sourire



Le chef coutumier, Adama Simporé invite les populations hôtes et déplacées à privilégier le pardon et la solidarité dans leur vécu quotidien.

quotidien à ses hôtes est sa principale préoccupation. « Nous partageons ensemble tout ce que je gagne. C'est cela, le plus important pour ma famille et moi », lance-t-il l'air heureux. Heureuse bénéficiaire d'un logement à la cité, Emelie Kalmogo et sa famille y ont posé leurs pénates depuis, le 19 juillet dernier. Deux jours plus tard, ils sont tous heureux d'accueillir dans leur nouvelle demeure, Boukary Sawadogo, leur bienfaiteur avec qui ils ont toujours partagé dans des conditions les plus difficiles, des moments de joie. « De notre vécu avec lui, l'entente à toujours régné entre nous. Nous ne finirons jamais de le remercier pour sa générosité, son amour et les valeurs de fraternité et de solidarité qu'il incarne », révèle dame Kalmogo. Comme, depuis 7 ans, l'entente a toujours

été parfaite entre Sidsoré Ouédraogo et ses frères et sœurs du Sanmatenga. « Auparavant, nous vivions au stade municipal de la ville de Kaya. Nous avons toujours été considérés par nos hôtes comme leurs frères et sœurs. Que ce soit au niveau des points d'eau, nous n'avons jamais rencontré de problèmes. Ils nous laissent puiser l'eau sans souci, partagent avec nous leurs biens ainsi que l'alimentation... », affirme la jeune dame Ouédraogo. Selon le 1er vice-président de la délégation spéciale de Kaya et chef coutumier, Adama Simporé, le rôle de l'autorité communale est de veiller au bien-être des populations hôtes et déplacées. « Lorsque, les personnes déplacées internes sont venues à Kaya, les premiers à les accueillir, ce sont les populations hôtes. Ils ont

trouvé recours auprès de leurs parents, leurs frères et sœurs dans la ville de Kaya. Donc, les premiers à venir à leur secours, ce sont les populations hôtes. Ce qui arrive aux PDI, nous concernent tous aussi », détaille le chef coutumier.

Des incidents mineurs

Avec la sur population en raison des déplacements, plus de personnes se retrouvent autour des points d'eau, dans les centres de santé, dans les forêts ... ce qui provoque des tensions autour de l'accès aux services urbains de base et ressources naturelles. Salamata Sawadogo est originaire du village de Rofiniga à quelques kilomètres de Barsalogo, à une quarantaine de kilomètres de la province du Sanmatenga. Depuis 2 ans, elle vit à Kaya.

« Grâce à nos bienfaiteurs, nous avons de l'eau en abondance. Désormais, les petites tensions qui avaient lieu autour de l'eau relèvent du passé. L'adduction d'eau potable et assainissement et les bornes fontaines ont été vraiment d'un grand apport. Nos bisbilles étaient dûes au manque d'eau. Mais désormais, fini ces tensions et les querelles », confirme, Salamata Sawadogo, résidente de la nouvelle cité.

A Tougouri, l'entente a toujours été le « ciment » du bon vivre-ensemble entre les populations hôtes et déplacés. Venu de la commune de Bouroum dans la province du Namentenga, il y'a près de deux ans, ces dernières n'ont pas hésité à offrir à Adama Pafadnam, ses deux femmes et 15 enfants, gîte et couvert au secteur 3 de Tougouri.

« Venus sans bagages, sans argent...à Tougouri tout va bien. Nous vivons en parfaite cohésion. Quand nous sommes arrivés, nous avons logé dans les habitats non occupés que nous avons trouvés. Les propriétaires n'en n'ont pas fait un problème. Ce qui a renforcé notre fraternité et cohésion sociale », témoigne, le déplacé Adama Pafadnam.

Cette entente cordiale a été aussi, le fruit des actions de ONU-Habitat, affirme, le Conseil villageois de développement(CVD) de Tougouri, Benjamin Yameogo. «

ONU-Habitat, nous a sensibilisés sur les violences basées sur le genre et la cohésion sociale. Ce qui a permis de minimiser les actes de discordes, et surtout de les réglés facilement lorsqu'elles surviennent. Actuellement, tout va bien et les cœurs se sont beaucoup apaisés. Les actions de ONU-Habitat notamment, la construction des maisons a beaucoup aidé à calmer la tension entre PDI et autochtones. « L'entente est parfaite, mais, nous avons besoin de renforcer la cohésion sociale. Plusieurs villages se sont déplacés vers Tougouri, il faut former les populations sur la cohésion pour renforcer la paix », souhaite-t-il.

Intégrer le tissu social

Selon le Secrétaire général (SG) de la mairie de Kaya, Jacob Koudougou, la cohésion sociale entre les personnes déplacées internes et leurs frères et sœurs hôtes est évolutive. « Elle était très délétère au début

à l'arrivée des déplacés internes. Il y'avait une certaine réticence des populations hôtes et rapidement, les autorités sont intervenues pour demander que les populations hôtes les accueillent en tant que leurs parents. C'est ainsi qu'elles ont réussi à intégrer le tissu social », clarifie M. Koudougou. Dans un premier temps, avoue-t-il, les autorités communales ont œuvré pour éviter les camps de déplacés. Toute chose qui a permis de faciliter leur accueil dans les familles de sorte à avoir un certain brassage entre elles. « Ce qui a créé des tensions entre les déplacés et les hôtes, ce sont les ressources en eau, en nourriture...qui se sont raréfiés et autres services sociaux de base, éducation... Toutes ces infrastructures étaient réalisées pour un certain nombre de personnes et subitement, les besoins ont triplé. Le partage de ces ressources crée de temps en temps des tensions et fragilise le tissu social. Nous avons travaillé à faire comprendre que la situation ne dépend de personne. Elle s'est imposée à nous et il faut que nous apprenions à vivre-ensemble ».

Abdel Aziz NABALOU

Des latrines pour préserver la dignité

Dans le cadre de son projet intitulé « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » qu'il a mis en œuvre dans les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri, le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) met un accent particulier sur la disponibilité de latrines au profit des populations cibles. Cela participe de son approche visant à favoriser le développement des centres urbains malgré l'afflux des personnes déplacées du fait de la crise sécuritaire. Dans les quatre communes hôtes du projet, les bénéficiaires expriment un satisfécit d'avoir des latrines à leur disposition.



Chaque logement dans les cités communales est doté d'une latrine écologique.

Juliette Sawadogo vient d'aménager avec ses cinq frères et sœurs et leur maman dans leur nouvelle maison sise au secteur 2 de Kaya dans la cité communale. En quelques minutes, les nouveaux résidents ont fini de

porter à l'intérieur de la maison les bagages entassés dans le taxi-moto.

Aussitôt le tricycle vidé, la jeune fille de 18 ans s'empare d'une bouilloire, la remplit d'eau et se dirige dans les

latrines situées à droite de l'entrée de la cour. Elle en ressortira moins d'une minute plus tard, le sourire aux lèvres, donnant l'impression d'avoir voulu satisfaire une curiosité plutôt qu'une envie pressante.



Les populations bénéficiaires sont tenues au bon usage des latrines

« Il n'y a pas de commune mesure entre notre ancien lieu de résidence et cette maison. Ici, c'est très bien construit et il y a des WC », souligne la demoiselle originaire de Barsalogo. Elle explique qu'elles étaient obligées de s'éclipser derrière des collines pour satisfaire leurs besoins lorsqu'elles étaient dans leur ancienne résidence. Cela, avec tous les risques que cela comporte. La grosse hantise étant de se faire surprendre par des regards masculins.

A Kongoussi, Bibata Kané est tout aussi soulagée. « **Walaye nous sommes contents** », déclare-t-elle lorsqu'on lui demande son avis sur les latrines de son logement. Originaire du vil-

lage de Kalagrin dans le département de Zimtenga qu'elles ont dû fuir pour cause d'insécurité, cette dame s'est retrouvée à habiter avec ses cinq enfants, sa coépouse, les enfants de sa coépouse et leur mari sous une même tente au secteur 1 de Kongoussi. La promiscuité mettait à rude épreuve la pudeur des femmes et des jeunes filles notamment, surtout lorsque le besoin de se soulager s'impose. « C'était vraiment désagréable. A présent ces soucis sont derrière nous. A présent, le seul souci c'est peut-être le fait de devoir patienter quand quelqu'un occupe les toilettes, mais au moins notre intimité est sauve », confie-t-elle.

Le projet dans le cadre duquel les infrastructures ont été construites a adopté le principe d'une latrine écologique avec toilette pour chaque logement au sein de la cité.

Les latrines classiques se limitaient à une certaine profondeur et pendant la saison hivernale elles étaient toujours inondées. Il fallait les vider à chaque fois. Pour ce projet, il a été opté pour une technique consistant à utiliser des dalles filtrantes avec des fibres végétales ainsi qu'une enzyme qui va agir sur les déchets organiques.

C'est le même principe de construction qui a été adopté pour les latrines



Juliette Sawadogo apprécie de pouvoir disposer d'une latrine à l'abri des regards indiscrets et des risques d'infection

des centres de santé et des écoles primaires dans chacune des quatre communes d'intervention du projet.

La directrice de l'école primaire du secteur 2 "B" de Kaya, Adèle Sawadogo née Pafadnam apprécie toujours la qualité des infrastructures dont son école a été dotée depuis 2020.

« ONU-Habitat a construit un bâtiment de deux salles de classe avec un espace d'étude couvert et des latrines pour notre école. Avant ces infrastructures, nos élèves utilisaient les latrines de l'école "A" », indique la directrice. Plus de deux années plus tard, Mme Sawadogo assure que les latrines profitent bien aux élèves de son établissement. L'infrastructure a une mission humanitaire également, note-t-elle, dans la mesure où l'effectif de l'école compte 532 déplacés parmi les 767 élèves que compte l'établissement. La plupart

de ces élèves déplacés vivent dans la zone non-lotie du secteur 2 où la plupart des logements sont dépourvus de lieux d'aisance.

Au sein du centre de santé situé à moins d'un kilomètre de l'école, les latrines qui y ont été construites en 2022 en sus du dispensaire, profite utilement aussi aux malades, de l'avis de l'Infirmier chef de poste du CSPS, René Ouédraogo.

« Les latrines précédentes avaient juste trois cabines. Une cabine était réservée pour les déchets des accouchements, les femmes utilisaient la deuxième pour se laver et la dernière pour leurs besoins. Avec la nouvelle latrine, ça nous a permis d'avoir des cabines supplémentaires pour faire face aux situations d'engorgement », explique le responsable du CSPS.

L'agent de santé insiste particulièrement sur

l'importance de disposer de latrines au sein des communautés qui vivent regroupées en un lieu donné comme c'est le cas pour les personnes déplacées internes. Il s'agit d'une question d'assainissement du cadre de vie et un impératif de santé publique souligne-t-il. « Nous recevons des cas de pathologies liées au manque d'hygiène, notamment le paludisme, les diarrhées, les parasitoses... », ajoute l'ICP.

Heureux d'en être bénéficiaires, les résidents des différentes cités communales des quatre communes promettent d'en prendre soin comme il se doit. A Tougouri, Oueindpouré Sebgo et Haoua Zabré se disent conscients que l'entretien de leurs toilettes sera déterminant dans le renouvellement éventuel de leur bail au sein de la cité.

Fabé Mamadou OUATTARA

Scolarisation au Centre-Nord et au Sahel

ONU-Habitat garantit la continuité de l'éducation des enfants déplacés

A Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri, les élèves déplacés poursuivent leurs études dans les bonnes conditions. Grâce aux infrastructures scolaires réalisées dans ces quatre communes au profit des enfants vulnérables, les taux de scolarisation et de réussite se sont nettement améliorés.



Ces salles de classes offrent un bon cadre d'études pour les élèves

Justine Sawadogo (16 ans), élève en classe de CM1 et ses camarades sont en plein cours, confortablement assis, sur leurs tables-bancs. La matière du jour : « Géographie ». L'année scolaire 2022-2023 est officiellement achevée. Mais pour Justine et ses camarades, ce n'est pas encore les vacances. « Nous sommes en train de

faire un cours de rattrapage en géographie », informe la petite Justine. Ce jour, c'est Adèle Sawadogo, directrice de l'école du secteur 6 B de Kaya, qui « officie » le cours à plus de 80 élèves déplacés. Justine comme de nombreux écoliers ont fui les attaques terroristes dans la province du Soum, précisément dans son village Toerem-

ba. « Nous sommes arrivés dans cette école en 2021. Dans mon village, je faisais la classe de CE1. Avec les attaques, nous avons tous fui les salles de classe pour poursuivre nos études ici », relate Justine. Déplacée à Kaya, Justine a encore repris le chemin de l'école. « Nous sommes dans les nouvelles salles construites par ONU-

Habitat. J'arrive à bien suivre les cours sans difficultés », lance-t-elle toute satisfaite. Désormais dans un confort pour les études, ses performances scolaires comme celles de nombreux enfants se sont nettement améliorées. « A la dernière composition, j'ai été classée 2e avec une moyenne de 8/10 », se réjouit l'adolescente. A Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri, des milliers d'enfants ont repris le chemin de l'école grâce à ONU-Habitat et à un financement de l'Union européenne. Soucieuse de l'avenir des enfants, et d'assurer la continuité de leur éducation, ONU-Habitat a réalisé 2 classes et une salle de lecture neuves dans chacune des communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri. Très satisfaite, Sawadogo Adèle, directrice de l'école du secteur 2 B de Kaya ne tarit pas d'éloges. « ONU-Habitat, nous a offert, un bâtiment de deux classes et des WC. Ces réalisations sont utiles pour nous parce qu'on n'avait pas de salles classes. Les élèves étudiaient dans les seccos et ONU-Habitat est venue nous donner un bâtiment de deux classes qui nous a beaucoup soulagés. Ces classes sont occupées par les élèves de CM1 (82 élèves) et CM2 (207 élèves). Nous remercions ONU-Habitat pour ce qu'elle a fait pour cette école



A Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri, les élèves déplacés ont toujours accès à l'éducation.

et l'avenir de ces enfants », soutient Mme Sawadogo. La réalisation de ces infrastructures scolaires a été très bénéfique surtout pour les élèves déplacés. Pour preuve, souligne, la directrice de l'école du secteur 6 B de Kaya, les résultats sont excellents. Pour l'année scolaire 2022-2023, sur 80 élèves présentés à l'examen du Certificat d'étude primaire (CEP), 71 ont été admis soit 88,22% de taux de réussite. « Sincèrement, nous remercions ONU-Habitat pour avoir construit ces classes qui nous a permis d'atteindre ce très bon taux de réussite. Nous demandons qu'elle nous offre encore d'autres bâtiments pour le confort et la réussite scolaire des enfants », souhaite Adèle Sawadogo.

Améliorer la qualité des apprentissages dans les écoles

« L'école où l'infrastructure a été réalisée, c'est une école où, il y'avait près de 8 classes sous paillottes. C'est-à-dire que ce sont des tentes qui ont été dressées et les enfants étaient dans les logements destinés aux enseignants. La situation était hautement précaire, si bien qu'il fallait avoir rapidement des bâtiments pour permettre aux enfants d'avoir des meilleures conditions d'éducation », rappelle, Aimé Arnaud Dabilgou, spécialiste en développement urbain, chargé de l'accompagnement opérationnel du projet de « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la



La directrice de l'école du secteur 6 B de Kaya, Adèle Sawadogo : « Nous remercions ONU-Habitat pour ce qu'elle a fait pour l'avenir de ces enfants. Les taux de réussite se sont nettement améliorés ».

pandémie du COVID-19 ». Il ajoute : « Nous avons réalisé un bâtiment de deux salles de classes avec un espace d'études qui permet non seulement aux élèves d'étudier, mais aussi de permettre à d'autres élèves en situation d'examen de venir réviser leurs leçons dans ces infrastructures réalisées. Lorsque vous prenez, les effectifs de près 190 à 200 élèves, où 80% des élèves sont des déplacés, cela pose un problème de conscience et nécessite un accompagnement des partenaires techniques et financiers pour renforcer les infrastructures éducatives », indique M. Dabilgou. Le chef de service des Etudes et de la Planification de la Direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelles (DREPPNF) du Centre-Nord, Alaye Ouédraogo se réjouit que ces infrastructures de qualité ont été réalisées par ONU-Habitat sur la base

d'une expression de besoins exprimés par les autorités en charge de l'éducation qui décrivaient des conditions d'apprentissage très difficiles dans ces écoles : effectifs pléthoriques, logements de maître transformés en salles de classes, salles de classe sous abris précaires. Après la réalisation infrastructures, les conditions d'apprentissage se sont nettement améliorées. Cela a permis aux écoles bénéficiaires de désengorger les classes et de pouvoir accueillir beaucoup d'élèves déplacés internes en leur offrant des cadres d'apprentissage sûrs et agréables, reconnaît M. Ouédraogo. « Nous apprécions positivement, cette initiative dans la mesure où, elle vient répondre à un problème crucial que vit le système éducatif dans la région du Centre-Nord suite à la survenue de la double crise sécuritaire et humanitaire», affirme Alaye Ouédraogo.

Mieux, dit-il, ces infrastructures sont venues augmenter la capacité d'accueil des écoles qui manquaient déjà de classes et de mobiliers pour accueillir les enfants déplacés internes qui ne cessent d'arriver, à cause de la crise sécuritaire. Et, elles offrent également de par leur qualité, un cadre agréable d'apprentissage aux apprenants. « Evidemment, ces infrastructures ont contribué à améliorer le rendement scolaire et le taux de réussite des élèves. Elles ont été d'un grand apport à la qualité des apprentissages dans ces écoles et de ce fait ont influencé positivement le rendement scolaire des élèves. Nous sommes satisfaits des actions de ONU-Habitat, non seulement parce qu'il a permis une augmentation des capacités d'accueil de nos écoles», se réjouit le chef de service des Etudes et de la Planification de la DREPPNF Centre-Nord. Justine Sawadogo et des milliers d'élèves déplacés sont très heureux de poursuivre leur cursus scolaire, grâce à ONU-Habitat qui leur a donné la chance d'accéder à l'éducation et de poursuivre leur rêve de futurs bâtisseurs du Burkina.

Abdel Aziz NABALOU

**Crédit photos :
Abdel Aziz NABALOU**

La protection de l'environnement et la restauration du couvert végétal : Garanties d'un cadre de vie sain

La fuite des populations affectées par la crise sécuritaire et humanitaire vers des zones plus sûres a entraîné une pression intense sur l'environnement dans les centres urbains d'accueil. Cela se matérialise particulièrement par une disparition progressive du couvert végétal et la dégradation du sol avec la collecte des agrégats dans ces villes accueillant des Personnes déplacées internes (PDI). ONU-Habitat, à travers ce projet phare a développé une approche intégrée, sûre et inclusive qui permet de mettre les populations elles-mêmes à contribution pour restaurer le couvert végétal, la conservation des sols et d'une manière globale de protéger l'environnement.



Bénéficiaire d'un logement au sein de la cité communale de Kaya, Salamata Ouédraogo plante un arbre devant sa cour le jour de l'inauguration de la cité, sous la supervision des agents forestiers.

Constat

Les bras frêles de la petite Balkissa Kalmogo, 8 ans, se démènent avec une petite pioche, au flanc de la colline bordant la cité communale de Kaya (chef-lieu de la région du Centre-Nord au Burkina Faso). Le soleil s'est déjà couché depuis un moment,

laissant sa lumière rougeâtre embraser le versant ainsi que les quelques personnes, toutes des femmes, qui, échine courbée, fouillent la terre comme si la journée ne faisait que commencer.

Dans le vieux seau en plastique posé à côté d'elle, Balkissa jette les pelures

d'écorces qu'elle parvient à arracher à la racine d'arbre enfouie dans le sol. « J'aide ma maman à trouver de quoi allumer le feu ce soir », explique-t-elle. A quelques mètres de la petite, la maman, Emelie Kalmogo s'acharne pour sa part sur ce qui reste encore du tronc d'un arbre. Elle a creusé autour du moignon



A l'image de ce Karité portant des stigmates sur le tronc, la végétation subit une forte pression anthropique et animale dans les régions du Centre-Nord et du Sahel.

de l'arbre pour pouvoir le dégager suffisamment afin de le déterrer et de le fendre en morceaux pour son bois de chauffe. « Il n'y a plus de bois, nous sommes obligées de fouiller pour déterrer les racines des arbres », explique la maman entre deux coups de hache.

Un coup d'œil à la ronde permet de corroborer les dires de la dame. Tout autour de la colline, il n'y a pas d'arbre vivant. Juste des vestiges d'une végétation morte symbolisée par des bouts de tronc qui pointent par-ci par-là comme pour défier les haches assassines des bûcheronnes.

Il n'y a d'arbre vivant qu'au sein de la cité communale et dans la zone hôte non lotie. Des neemiers ou margousiers (*Azadirachta indica*), quelques caïlcédrats (*Khaya senegalensis*) et d'autres espèces épineuses qui font de la résistance à la disparition progressive de la vé-

gétation dans ce secteur 6 de la ville en direction des villages de Tifou et de Damané. Les plus anciens, remarquables à la largeur de leur tronc, portent les traces de leur lutte pour la survie. Rares sont les arbres qui disposent effectivement de leur écorce sur toute la surface du tronc.

« La coupe du bois n'est pas intéressante, mais que faire », s'interroge Emelie Kalmogo, une déplacée interne qui a fui l'insécurité dans son village d'origine, Kalembogo (12 Km de Kaya). Elle vit avec sa famille à Kaya depuis maintenant deux années. Ils ont d'abord trouvé refuge dans la zone non lotie du secteur 6, auprès d'une connaissance familiale de longue date qui leur a ouvert les portes de son domicile. Mais depuis une semaine, Emelie et les siens vivent au sein de la cité municipale de Kaya.

Cette infrastructure communale, construite sous l'égide

du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat, avec l'expertise technique du Programme des Nations unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat) et un financement de l'Union européenne, permet d'accueillir 100 ménages ici à Kaya. Des cités du même type ont été construites également à Tougouri (100 logements), Kongoussi (57 logements) et Dori dans la région du Sahel (55 logements).

Pour rappel, ce projet qui a soutenu la réalisation de ces cités communales, consiste à accompagner les collectivités territoriales en développant leurs capacités de prise en charge des populations vulnérables à travers une approche holistique de réponse aux besoins des populations et qui tient compte des objectifs de développement urbain des collectivités prises d'assaut par les déplacements massifs.



La petite Balkissa Kalmogo fouille le sol pour déterrer des racines qui serviront au bois de chauffe.

Bénéficiaire d'un logement au sein de la cité communale de Kaya, la vieille Awa Sawadogo ressent un grand soulagement. « Depuis notre fuite, on résidait au stade. Nous dormions à la belle étoile. Ici on a même des toilettes pour couvrir notre nudité », se réjouit la sexagénaire.

Le soulagement de la vieille se justifie aussi par la réduction de la "corvée bois". En effet, son ménage a reçu un foyer amélioré et elle est ravie de constater les avantages de cet article de cuisine. Au même titre qu'elle, tous les ménages bénéficiaires des logements ont reçu des foyers améliorés.

« Les foyers améliorés consomment moins de bois et conservent la chaleur. Avec ça, le problème de bois pour la cuisine n'est plus un grand souci », explique-t-elle.

Le commandant adjoint de la brigade régionale de l'environnement, des forêts et de la faune du Centre-Nord, Richard Combéré parle de déforestation. Selon lui,

cette déforestation s'est aggravée avec l'arrivée massive de populations venant des zones rurales et fuyant l'insécurité. Ces personnes sont arrivées avec les besoins classiques de tout ménage en énergie pour la cuisine tout en gardant leurs habitudes consistant à se servir directement dans l'environnement.

« Autour de Kaya, avec cette forte pression qu'exerce le bois de chauffe, il n'y en a plus assez. Souvent, certaines personnes vont même jusqu'à couper des arbres pour les laisser sécher afin de les utiliser. Cette déforestation a un impact sur le réchauffement climatique », s'alarme le forestier.

ONU-Habitat a donc intégré un volet protection de l'environnement dans le projet mis en œuvre en vue de stopper le processus de désertification. Cela s'est traduit entre autres par des activités de sensibilisation, de formation et de don de foyers améliorés.

L'approche environnemen-

tales soutenue par ONU-Habitat se matérialise également par la reforestation du couvert végétal dans toutes les zones d'intervention du projet (cité communale, centre de santé, établissement scolaire).

« Nous avons fait une prospection pour identifier les espèces végétales adaptées au site. Cela en coordination avec les ménages, vu que ce sont eux qui doivent s'en occuper. Nous avons également effectué le suivi de la plantation parce qu'il faut reconnaître qu'il y a cent ménages et chaque ménage doit avoir au moins six plants », indique le commandant adjoint de la brigade régionale de l'environnement du Centre-Nord.

Les espèces retenues sont le neemier, le baobab, le flamboyant à fleurs rouges, le moringa, le manguier et le citronnier. Le choix de ces plants s'est fait sur la base de leur utilité en termes d'ombrage, de fruit et d'activités génératrices de revenu. « La majeure partie de cette population est habituée à ces espèces dont les fruits constituent des produits forestiers non ligneux. Leur transformation va permettre de générer des métiers et donc des revenus », relève le forestier.

Fabé Mamadou OUATTARA

Renforcement de la résilience des collectivités territoriales

Zoom sur la contribution des experts nationaux

Les experts nationaux du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont fortement contribué à la mise en œuvre du projet de « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » dans les communes bénéficiaires du projet. Les quatre experts évoquent dans les lignes qui suivent leur apport à la bonne exécution du projet malgré un contexte sécuritaire, humanitaire et sanitaire difficile.

Le projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie COVID-19 » a été mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) dans les localités de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri. D'un délai d'exécution initial de 18 mois, il a visé à accroître la résilience des collectivités territoriales concernées et de leurs communautés les plus vulnérables face aux crises provoquées par les déplacements massifs des populations et la pandémie du COVID-19.

Dans l'optique de permettre au projet d'atteindre les résultats escomptés, ONU-Habitat a déployé un Spécialiste en Développement urbain

dans chacune des quatre communes d'intervention. Le spécialiste en développement urbain Marcel Kiswendssida Nikiéma par ailleurs expert mis à la disposition de Tougouri, a confié qu'il a effectivement accompagné la Cellule municipale de résilience urbaine (CMRU), à travers son Secrétariat technique permanent (STP) à mettre en œuvre les activités du projet. Ainsi donc, avec les membres de la cellule, il devait non seulement établir le planning trimestriel de travail, organiser les séances de travail et assurer la rédaction des rapports des activités.

M. Nikiéma a laissé entendre que sa mission a consisté également à accompagner la CMRU de Tougouri à trouver un site idéal pour implémenter le projet. « Avec les propriétaires terriens, il



Le spécialiste en développement urbain, Marcel Kiswendssida Nikiéma : « J'étais chargé de les appuyer dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet, dans le moindre détail et d'assurer le reporting de toutes ces activités ».

a été question d'échanger en vue de leur expliquer le principe du projet avant d'entreprendre toute démarche pour la mise en œuvre des activités. Le but du projet a été de demander leur accompagnement pour l'exécution du projet dans la ville, parce que cela allait beaucoup soulager la commune qui avait déjà accueilli beaucoup de déplacés internes », a-t-il rappelé.

En plus d'être un spécialiste en développement urbain, Marcel Kiswendssida Nikiéma est également ingénieur en génie civil, d'où sa mission de s'assurer de la qualité de toute construction dans le cadre du projet, depuis l'étude jusqu'à la réalisation proprement dite de l'ouvrage. « Je connaissais tous les détails concernant les différents ouvrages à réaliser, donc je me permettais de façon régulière de m'imprégner de l'état d'avancement des travaux et de prodiguer des conseils non seulement aux chargés de suivi contrôle, mais aussi aux entreprises, afin qu'on puisse avoir des ouvrages de qualité dans les délais impartis. Donc, il fallait à tout moment trouver des alternatives pour accompagner les entreprises à finir les travaux dans les meilleurs délais », a indiqué M. Nikiéma. Par conséquent, il a travaillé à la vérification de la conformité des études architecturales et techniques des infrastructures réalisées dans le cadre du projet.

Appui-technique et encadrement à Kongoussi

Selon le spécialiste national en développement urbain et expert basé à Kongoussi, Bertin Korogo, il a contribué à la mise en œuvre du projet à travers un appui-technique et un encadrement à la commune dans l'exécution



Le cartographe Bertin Korogo a estimé que l'une des forces du projet a été la mobilisation des acteurs autour de sa mise en œuvre qui a conduit à sa réussite.

des activités.

En tant que Géographe urbaniste spécialisé dans la Géo-Information (SIG-Cartographie-Téledétection) M. Korogo a fortement participé à l'exécution du projet, non seulement dans la ville de Kongoussi, mais aussi dans les autres localités. D'abord, il a affirmé qu'au début, pour l'implantation du projet, il a fallu mettre en place une « Base line », c'est-à-dire une base de données spatiales de l'identification et la collecte des infrastructures sociales de base entre autres sanitaires, scolaires, espaces verts, eau, Sites d'Accueil Temporaires (SAT) en rapport avec le taux d'accès et le taux de fréquentation de la population à ces infrastructures sociales de base. « Le groupe d'experts est une équipe pluridisciplinaire au sein de laquelle les informations et les données sont partagées pour une bonne conduite des activités du projet. Cela a facilité la capitalisation de la cartographie

thématique pour insertion dans les rapports et aussi la cartographie générale sur la réalisation des infrastructures dans le cadre du projet», a déclaré Bertin Korogo.

Prévenir les conflits fonciers

Pour sa part, l'expert basé à Kaya Aimé Arnaud Dabilgou a insisté sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités du projet mais aussi le renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance foncière, de prévention des conflits et de



Pour Aimé Arnaud Dabilgou, les autorités régionales du Centre-Nord et les responsables des services déconcentrés ont manifesté un grand intérêt pour ce projet.

leur gestion. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, les capacités des mêmes acteurs locaux ont été renforcées sur les défis de la planification urbaine et de développement local dans le contexte de crise sécuritaire et humanitaire. « La cellule municipale de Kaya a été la cheville ouvrière dans le cadre de la mobilisation foncière et la mobilisation sociale autour du projet. Nous avons également veillé à renforcer

la synergie d'actions avec les acteurs au niveau local et régional. Mon rôle a consisté à vraiment appuyer tous les acteurs de la collectivité de Kaya à ce que les activités du projet puissent être mises en œuvre selon le planning et aussi selon les prévisions qui ont été établies dans le cadre logique du projet », a expliqué M. Dabilgou.

Quant à Roland Waalé Somé, qui a appuyé la commune de Dori, il a déclaré que sa mission était à vocation multi-dimensionnelle alliant aspects techniques, appuis-conseils, monitoring et organisationnels, tout en veillant au bon fonctionnement des structures mises en place dans le cadre de l'implémentation du projet notamment la CMRU et son STP.

A la question de savoir comment les experts de Kaya et de Dori ont pu surmonter les difficultés dans un contexte sécuritaire, humanitaire et sanitaire difficile, M. Dabilgou a reconnu qu'au début de la mise en œuvre du projet dans la cité du cuir, la situation était déjà un peu complexe, mais cela n'a pas entravé le bon déroulement des activités. A l'entendre, cela a été possible grâce au partenariat et à l'implication de tous les acteurs qui ont été concernés par le projet.

A Dori, Roland Waalé Somé

a révélé que cela été possible en respectant et en appliquant la réglementation et les procédures au plan national, ainsi que les directives et orientations du Système des Nations Unies (SNU) en général et de ONU-Habitat en particulier pour les questions spécifiques relevant de son mandat, pour l'implémentation des projets dans les contextes difficiles. « Il faut également noter qu'il y a eu une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes ayant des liens avec les activités du projet à Dori : autorités locales et régionales, structures techniques déconcentrées, acteurs humanitaires et de développement (associations et ONG), représentant des populations locales (hôtes et déplacés internes), et qui ont surtout travaillé à l'atteinte des objectifs du projet à travers la CMRU », a décrit M. Somé.

Renforcer la résilience

De son appréciation globale du projet, M. Dabilgou a estimé qu'il a été une occasion pour la collectivité de Kaya, non seulement d'être plus résiliente par rapport à la problématique des crises sécuritaire, humanitaire et sanitaire. Pour lui, le projet a permis entre autres de réaliser 100 logements pour des personnes vulnérables et cela constitue un pack de logements pour la collectivité qui, même en d'autres temps de crise, pourra faire

face à un besoin de logements pour d'autres personnes vulnérables. Il a ensuite expliqué que le projet a été une aubaine pour la commune de Kaya de renforcer les compétences de ses agents impliqués dans la mise en œuvre. « La question de renforcement de compétences est très importante parce qu'en matière de gouvernance urbaine, il faut avoir une meilleure planification des activités en tenant compte du contexte des déplacements des populations. Le projet a permis aussi aux autres acteurs, tels que les acteurs régionaux, de mieux comprendre la démarche de planification participative de gouvernance urbaine et de mieux s'impliquer dans le processus », s'est-il exprimé. Et de préciser que globalement, les résultats engrangés par le projet sont satisfaisants.

Pour sa part, M. Somé a signifié que malgré les difficultés rencontrées notamment le contexte sécuritaire et humanitaire difficile et aussi sanitaire au début de la mise en œuvre des activités, les résultats sont largement atteints au regard de la programmation et des réalisations qui ont contribué à l'amélioration de l'accès aux services essentiels pré-identifiés dans les documents du projet.

Souaibou NOMBRE

La Cellule municipale de résilience urbaine (CMRU) : Un outil d'orientation et d'aide à la décision efficace

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19, des Cellules municipales de résilience urbaine (CMRU) ont été installées dans les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri. A cet effet, les secrétaires généraux des mairies des localités concernées se sont exprimés sur l'expérience des différentes CMRU.



Le secrétaire général de la mairie de Kaya, Jacob Koudougou :
« Les membres de la cellule ont bénéficié de l'expérience des uns et des autres pour la bonne conduite du projet ».

Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de quatre millions (4 000 000) d'euros, le projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » a été exécuté par le Pro-

gramme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Débuté officiellement, le 1er octobre 2020, le délai d'exécution du projet était de 18 mois et a ciblé les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri. L'objectif global du projet vise à renforcer la

résilience des collectivités territoriales concernées et de leurs communautés les plus vulnérables face aux crises provoquées par les déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19.

Pour ce faire, quatre objectifs spécifiques ont été déclinés. Le premier a permis d'augmenter les capacités institutionnelles des communes de Kaya, Kongoussi, Dori et Tougouri en termes de planification et gestion urbaines face à l'arrivée massive des Personnes déplacées internes (PDI) et le risque de propagation du Coronavirus et à assurer le partage des expériences et des connaissances avec d'autres communes affectées du Burkina Faso.

A cet effet, il a été mis en place dans chacune des communes, une Cellule municipale de résilience urbaine (CMRU), en tenant compte



Le secrétaire général de la mairie de Dori, Saidou Guigma :
« Avec le contexte sécuritaire, il y a eu tellement de mobilités à telle enseigne qu'il était difficile de mobiliser tout le monde pour pouvoir tenir les sessions ».

au maximum des structures de coordination existantes au niveau municipal. Il s'agit des représentants des services municipaux compétents, en particulier ceux qui s'occupent de la planification urbaine, la gestion foncière, l'habitat, l'environnement, l'économie ainsi que les finances, du service social. A cela s'ajoute, des représentants des structures gouvernementales aux niveaux provincial et régional en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la décentralisation, des infrastructures, de la santé, de l'éducation,

de l'action humanitaire, de l'environnement, etc. Il y a également des représentants des services concessionnaires de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) et de la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL), des représentants des communautés hôtes, des personnes déplacées internes et des acteurs humanitaires. Ces cellules municipales de résilience urbaine, véritables cadres de concertation, ont été mises en place par arrêtés municipaux, se réunissent au moins une fois par trimestre

et ont pour objectif de renforcer les mécanismes institutionnels pour répondre et se relever des crises de façon résiliente. Les CMRU ont assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet au niveau des communes ciblées et ont été formellement incluses dans l'organigramme communal afin d'en pérenniser le fonctionnement au-delà de l'horizon temporel du projet.

Une approche et une méthodologie particulières

Le secrétaire général de la mairie de Dori, Saidou Guigma, a salué l'approche et la méthodologie particulières du projet, en ce sens qu'il a privilégié une méthode inclusive, sûre et participative, en s'appuyant sur les Cellules municipales de résilience urbaine. Ces structures, composées d'une vingtaine de membres sont présidées par le Maire, actuellement le secrétaire général de la mairie. Pour le Président de la délégation spéciale de Dori, cette approche est à l'image du fonctionnement de la collectivité dans la mesure où, c'est le conseil de collectivité qui donne des orientations à l'exécutif pour les mettre en œuvre.

Il a en outre précisé que la CMRU de Dori avait trois principales missions à

savoir assurer la coordination et la mise en œuvre du projet à l'échelle communale, appuyer le processus de planification participative à l'échelle des quartiers et assurer la transparence et le suivi des activités du projet. Pour la première mission par exemple et selon Saidou Guigma, la CMRU est chargée, entre autres, de définir un plan de travail trimestriel en lien avec la planification globale du projet, l'approche Nexus humanitaire, développement et paix et assurer la production de rapports d'exécutions physiques et financières dans le cadre du projet. Concernant la deuxième mission assignée à la cellule municipale, M. Guigma a soutenu qu'elle a initié et piloté au sein de la commune, des consultations communautaires, facilité la réalisation d'une cartographie participative de la zone d'implantation du projet au profit des PDI et des communautés hôtes, en relation avec le Partenaire de mise en œuvre, l'Agence Perspective. Le secrétaire général de la mairie de Dori a expliqué qu'une des actions concrètes de la CMRU a consisté à définir, en lien avec les structures habilitées, les critères transparents de choix des bénéficiaires pour l'occupation des logements conformément au guide de sélection et le

contrat d'occupation, organiser des concertations avec les communautés hôtes et les PDI autour des projets d'infrastructures et des aménagements à réaliser et faciliter le choix des sites de construction des infrastructures socio-collectives. Outre ses missions, la CMRU de Dori avait en son sein, un Secrétariat technique permanent (STP). A en croire, Saidou Guigma, le STP est l'aile technique à l'instar du bureau du conseil de collectivité. Lequel bureau du conseil de collectivité, selon lui, est constitué du maire, ses adjoints, le secrétaire général et les présidents de commissions.

A propos du STP, M. Guigma a confié qu'il était présidé par lui-même et composé de l'expert national en développement urbain de ONU-Habitat, le directeur régional en charge de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du Sahel, du directeur régional en charge de l'action humanitaire du Sahel, le chef de service des affaires domaniale et foncière de la mairie et le chef de service de l'action sociale et du genre de la mairie. A l'entendre, le STP a bénéficié de l'appui technique de ONU-Habitat à travers son expert national en développement urbain qui est membre de la CMRU

de Dori. A ce titre, a-t-il indiqué, le STP est une entité opérationnelle au sein de la CMRU qui a conduit la mise en œuvre des activités sous la supervision de la cellule. C'est pourquoi, il a soutenu que le STP joue un rôle très important sinon primordial dans le déroulement des activités de la CMRU de Dori. A l'entendre, c'est l'instance qui définit les orientations en rassemblant toute la documentation, les aspects techniques et juridiques liés aux différentes activités. « Le STP était chargé de faire des propositions dans le sens de la politique du Gouvernement en la matière mais également des attentes de la commune, notamment des PDI et des populations hôtes ainsi que des activités qui ont été réalisées. Pour finir, le STP propose à la CMRU de Dori qui à son tour valide ou fait des amendements puis adopte le projet », a révélé l'administrateur civil.

Pour sa part, le secrétaire général de la mairie de Kaya, Jacob Koudougou a estimé que la CMRU de Kaya a été un outil d'orientation et d'aide à la prise de décision dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Pour lui, la cellule avait un STP qui lui faisait des propositions d'idées pour la bonne marche du projet en



Photo de famille des membres de la CMRU de Tougouri lors de la deuxième session de la cellule.

conduisant toutes les réflexions sur les tenants et les aboutissants d'une activité avant sa mise en œuvre. « La cellule avait pour mission de sensibiliser les populations, surtout les propriétaires terriens, à accompagner le projet en cédant leurs terres pour la réalisation des activités du projet. Par ailleurs, avec les diverses compétences en son sein, elle a géré les plaintes et autres crises nées de l'exécution du projet en ce sens que ses membres donnaient un avis technique et des orientations pour aplanir les difficultés », s'est-il félicité. Et d'ajouter que c'est la cellule qui a procédé à la rédaction des cahiers des charges pour l'occupation des cités et la désignation des bénéficiaires du projet. A ce

sujet, M. Koudougou a fait savoir que chaque membre a joué son rôle en apportant une plus-value à la bonne exécution du projet ». Nous avons travaillé plus pour les PDI et les personnes vulnérables de la ville de Kaya avec l'accompagnement des services de l'action humanitaire et des ONG. Il en est de même pour les services de l'urbanisme qui ont éclairé les membres de la cellule sur les différentes procédures en la matière ainsi que le contrôle technique des travaux », a relaté Jacob Koudougou.

Quant à son collègue de Tougouri, Ousmane Zango, la cellule a été d'une utilité capitale en ce sens qu'elle a permis de recueillir les besoins des PDI et des populations hôtes de la commune

en matière de santé, éducation et de logements. Par la suite, a-t-il poursuivi, la cellule a fait des propositions dans le cadre de la réalisation des activités prévues par le projet. « Le STP a été chargé de se rendre sur le terrain pour le suivi et la supervision des activités qui devraient être réalisées par le projet dans la commune. De ce fait, les membres du STP étaient en contact permanent avec les entreprises chargées de bâtir les ouvrages », a informé le secrétaire général de la mairie de Tougouri.

Contribuer à la bonne exécution du projet

Les secrétaires généraux des mairies des différentes localités ciblées par le projet ont à l'unanimité re-

connu que la mise en place de la CMRU dans leur commune à énormément contribué à la bonne exécution des activités du projet sur le terrain. A en croire, l'ex-secrétaire général de la mairie de Kongoussi actuellement président de la délégation spéciale de Lâ-Todin, Abdoul-Karim Zoungrana, la composition de la cellule entre autres des autorités communales, des responsables des services déconcentrés, des PDI et des populations hôtes, a permis à ses membres d'avoir une vision commune et une parfaite entente au sein de la cellule. Abordant dans le même sens, Ousmane Zango a insisté sur l'implication et la participation active des différentes couches sociales de la commune de Tougouri à faciliter la conduite des travaux. « Toute chose qui a également contribué à éviter des difficultés de mise en œuvre et des problèmes de choix des sites ainsi que des goulots d'étranglements dans l'exécution des activités du projet. Tous les choix ont été faits de façon consensuelle et concertée pour la bonne exécution du projet », a renseigné M. Zango. Hormis la contribution de la CMRU à la bonne mise en œuvre du projet, Jacob Koudougou a témoigné que celle-ci a permis d'avoir une

participation inclusive et transparente sans oublier l'acquisition des infrastructures de qualité. Aux dires du secrétaire général de la mairie de Dori, Saidou Guigma, à la différence des autres projets qui interviennent directement sur le terrain, c'est la CMRU qui a mis en œuvre les activités du projet. « C'est la cellule qui décidait de ce qui devrait être fait, en passant par le choix des sites, des bénéficiaires et des délais d'exécutions des travaux », a-t-il indiqué.

Le dynamisme des CMRU s'expliquent par le fait qu'elles ont reçu des équipements en vue d'accomplir les missions à elles assignées. A cet effet, Abdoul-Karim Zoungrana a affirmé que sa commune a bénéficié d'équipements informatiques et de mobiliers de bureau. Dans la même lancée, Ousmane Zango et ses deux autres collègues de Dori et de Kaya ont également étayé ses propos en citant entre autres l'acquisition d'ordinateurs de bureau, des imprimantes, scanners, écrans de projection et des vidéos-projecteurs. En plus des équipements, les capacités des membres des CMRU ont été renforcées à maintes reprises sur des thématiques comme la planification urbaine participa-

tive, l'approche Nexus HDP, l'intercommunalité, etc.

Au regard des résultats obtenus par le projet sur le terrain et le dynamisme des CMRU, les secrétaires généraux des mairies ont souhaité que les cellules soient pérennes en vue de mieux orienter et faciliter les prises de décisions pour la réalisation d'autres projets dans les communes. En plus, ils demandent la prolongation du projet pour soutenir davantage les communes à avoir des infrastructures socio-économiques de qualité, tant sur le plan sanitaire et éducatif et répondre aux multiples besoins des PDI et des populations hôtes vulnérables.

Souaibou NOMBRE

Collecte et gestion des déchets solides

L'assainissement par les communautés, une solution de ONU-Habitat

La collecte et la gestion des déchets dans les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri ne sont plus un casse-tête pour les autorités communales. Grâce à leur partenariat avec ONU-Habitat, ces villes retrouvent un nouveau visage débarrassé des déchets.



Le commandant adjoint de la brigade régionale de l'environnement, des forêts et de la faune du Centre-Nord, Richard Comberé : « ONU-Habitat a fortement contribué à un environnement sain »

Basée au secteur 6, l'association Wasong-ma a changé le visage de Kaya. Créée en 2009, avec pour leitmotiv d'assainir la ville de Kaya par la sensibilisation de la population à adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, d'enlever les ordures dans les mé-

nages et de faire le tri et la valorisation des déchets collectés, l'association a réussi son pari. Et ce, grâce à ONU-Habitat. « En décembre 2022, ONU-Habitat, nous a formés sur l'hygiène et l'assainissement via la mairie. Elle nous a offert du matériel par l'entremise des autorités communales. Nous

avons eu, des tricycles pour renforcer nos capacités de collectes des ordures de toute nature...Nous avons également reçu du matériel comme des charrettes avec des ânes, des balais, des râtaux et des poubelles. Le matériel répond très bien à nos besoins. Avant de nous doter ce matériel très utile



Une partie des équipements remis aux groupements de collecte des déchets

pour nos activités, les responsables de ONU-Habitat, nous ont consultés pour comprendre ce que nous voulons réellement pour faire efficacement notre travail. Cette approche est bonne puisqu'elle permet de connaître nos besoins et nos réalités pour une bonne efficacité sur le terrain », précise le président de l'association Wasongma, Hubert Ouédraogo. Avec cette dotation, Wasongma va à la conquête de toutes les ordures de la ville. De concession en concession, de services publics comme privés...sa cinquantaine de membres apportent leur touche à l'assainissement et à la propreté de tous les recoins de la ville. « Les rapports que nous faisons à la commune révèlent que nous collectons 33 tonnes de

déchets par mois que nous déposons au niveau de la décharge communale. Et, heureusement qu'il y a une décharge communale qui nous permet de faire le travail. 33 tonnes de déchets, c'est énorme. C'est parce que nous disposons de plus de six équipes qui sillonnent toute la ville et les secteurs que nous arrivons à collecter toute cette quantité d'ordures », informe Hubert Ouédraogo. A Kaya, la gestion des ordures, a toujours été une difficile problématique pour les autorités communales, les organisations de la société civile, les associations qui œuvrent dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement et les populations. Alors, de concert avec la municipalité, ONU-Habitat a jugé nécessaire de prendre des mesures urgen-

tes pour débarrasser la ville des déchets. Ce coup de pouce de ONU-Habitat, est d'une importance capitale pour l'association Wasongma. Avec les tricycles qu'elle a reçus, l'équipe d'Hubert Ouédraogo a pu renforcer ses capacités de collecte. «Le nombre de nos abonnés, à savoir les ménages a augmenté. Nous sommes passés de 100 abonnements à environ 1000 abonnés. En plus de cela, il y'a désormais, une célérité dans notre travail », indique-t-il.

30% de taux d'assainissement

Grâce au partenariat entre l'institution onusienne et l'association Wasongma, la propreté règne dans la ville. Aussi, pour assurer la propreté dans les villes du pro-

jet, ONU-Habitat, en tandem avec l'Association Nodde Nooto (A2N) partenaire de mise en œuvre des activités à portée communautaire, l'association Wasong-ma et des groupements ou associations de collecte d'ordures ménagères dans les 3 autres villes du projet, ont organisé des activités afin d'affronter les défis sans cesse croissants de la question des déchets solides sur le territoire urbain. La protection environnementale et la création d'emplois verts et une économie verte circulaire basée sur la valorisation des déchets et reverdissement des espaces urbains est également une préoccupation de ONU-Habitat. A cet effet, elle a organisé des sessions de formation sur la chaîne de gestion (la collecte, le tri et le recyclage) des déchets ménagers, par l'entremise de A2N. Dans le but du renforcement des capacités techniques des acteurs intervenant dans l'assainissement urbain, des sessions de formation ont été organisées au cours du mois de décembre 2022 au profit des membres de groupements et associations intervenant dans la gestion des déchets ménagers. Au total, ce sont 90 membres d'associations de Kaya, Tougouri, Kongoussi et Dori qui ont été outillés. Cette formation a permis aux bénéficiaires de s'approprier les bonnes habitudes qui

encadrent chaque étape de la chaîne des déchets ménagers et connaître le cheminement pour leur bonne gestion. En plus de la formation organisée à l'intention d'associations des communes d'intervention du projet sur la chaîne de gestion des déchets ménagers, les capacités matérielles des dites associations ainsi que celles des délégations spéciales des communes cibles du projet ont été renforcées. Il a été mis à la disposition des délégations spéciales, des communes cibles du projet et associations, des matériels et équipements pour l'aménagement d'espaces verts et faciliter la gestion des déchets ménagers.

Sensibiliser les populations des communes cibles

Une partie du matériel remis aux délégations spéciales notamment les poubelles a été rétrocédées aux bénéficiaires des logements réalisés par ONU-Habitat dans les quatre communes d'intervention du projet. ONU-Habitat a aussi construit une petite structure locale pour la gestion des déchets dans les trois villes du projet (Tougouri étant inaccessible). Le projet a bénéficié de la part des communes, d'énormes facilités pour réaliser les déchèteries. Ces déchèteries au nombre de trois, avec

leur réalisation, viennent d'une part renforcer les capacités des communes de Dori, Kaya et Kongoussi en matière de gestion des déchets. Et d'autres parts, elles contribuent à améliorer le cadre de vie des populations des quatre communes d'intervention du projet. Pour un bon usage de ces infrastructures d'assainissement, des campagnes de sensibilisation radio/théâtre fora pour l'utilisation des 300 poubelles en tri dans les espaces verts ont été réalisées. Dans le cadre de ces sensibilisations, deux émissions radiophoniques ont été réalisées en novembre 2022, dans les deux chefs-lieux de région à savoir Kaya et Dori pour sensibiliser les populations des communes cibles à l'utilisation des poubelles autour du thème : « Protégeons notre environnement par l'utilisation des poubelles ». Deux théâtres fora ont été également préparés et réalisés à Kaya avec la même thématique.

Des dires du commandant adjoint de la brigade régionale de l'environnement, des forêts et de la faune du Centre-Nord, Richard Combe - ré la contribution du projet à la bonne gestion des déchets solides a permis de réduire la pollution des eaux de surfaces, souterraines...

Résilience économique et lutte contre les VBG : ONU-Habitat joue sa partition !

L'un des objectifs du projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs et à la pandémie du COVID-19 » est de contribuer au renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des communautés vulnérables déplacées internes et autochtones, notamment des femmes et jeunes filles à travers des activités génératrices de revenus.



Une bénéficiaire des activités de résilience économique recevant ses équipements et sa subvention.

Afin d'atteindre cet objectif spécifique, ONU-Habitat a noué un partenariat avec l'Association Nodde Nooto, pour mener des activités communautaires et de résilience économique dans les communes bénéficiaires du projet que sont Kaya, Kongoussi, Tougouri et Dori.

Ainsi donc, grâce au financement de l'Union européenne,

il s'est agi pour A2N, d'assurer l'implémentation des activités de renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des populations déplacées internes et communautés autochtones et de réduction de l'impact environnemental de la crise sécuritaire et humanitaire en lien avec les Cellules municipales de résilience urbaine (CMRUs)

de chaque ville du projet.

Plusieurs activités ont été réalisées à cet effet, dans le sens d'accroître les capacités entrepreneuriales des femmes et des jeunes filles vulnérables, de les accompagner dans la mise en place d'activités génératrices de revenus et de contribuer à une atténuation des risques liés aux violences basées sur



Une partie des équipements remis aux bénéficiaires des activités de résilience économique.

le genre. Ces activités ont été destinées aux populations déplacées internes et aux communautés hôtes.

En ce qui concerne la résilience économique, il a été mis en place dans chaque commune d'intervention du projet, un comité de sélection. Pour chaque commune, le comité de sélection était composé des membres de la CMRU, d'un représentant d'Expertise France et d'un représentant de A2N.

Les comités ont procédé d'abord à la définition des critères de sélection des bénéficiaires sur la base desquels leur sélection a été faite.

Ainsi dans chaque commune, trente (30) personnes ont été sélectionnées pour être renforcées et accompagnées. Les jeunes et femmes sélectionnés, au nombre de cent vingt (120)

au total ont été outillés en gestion et développement d'une Activité génératrice de revenus (AGR). Ils ont par la suite été appuyés dans la mise en place de leurs activités par la dotation de kits AGRs et fonds de roulement.

Pour Hama Alleye, qui a bénéficié de ces activités à Dori, « la formation axée sur l'entrepreneuriat a été vraiment utile pour moi et m'a permis de gérer différemment mon activité en tant qu'électricien, surtout la question des dépenses et des revenus de ma petite entreprise ».

Toute crise sécuritaire et humanitaire engendre un accroissement des violences basées sur le genre et celle du Burkina n'en fait pas l'exception. Selon le cluster Protection, il a été constaté une augmentation des incidents de VBG rapportés

dans les zones les plus affectées par la crise.

Ainsi donc, des activités visant à réduire les VBG ont été organisées dans les 4 villes du projet.

Dans ce cadre, il a été réalisé quatre (04) émissions radiophoniques animées par des personnes ressources, huit (08) causeries éducatives sur la lutte et prévention des VBG. Cela a permis de sensibiliser plus de huit mille (8000) personnes. En dehors des populations touchées, les services techniques et des leaders coutumiers et religieux ont bénéficié de sessions de formation autour du thème : « La prévention et la prise en charge de la violence basée sur le genre en situation d'urgence ».

Approche territoriale intégrée et approche NEXUS : Un mix de méthodologies innovantes pour la mise en œuvre du projet !

Le gouvernement a identifié la réconciliation nationale et la cohésion sociale comme l'une des quatre priorités stratégiques pour la période de transition. Parmi les priorités du programme d'action pour la transition figure le soutien au logement d'urgence dans le cadre de la réponse à la crise. ONU-Habitat a pris à bras le corps cette question depuis la formulation du projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » en 2020.



Conditions de vie inadéquates des personnes déplacées à Kongoussi, l'un des sites du projet

Source : ONU-Habitat, avril 2021.

La stratégie actuelle du gouvernement en matière de logement donne la priorité aux populations vulnérables, en particulier aux ménages dirigés par des femmes, aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le gouvernement est soutenu par les acteurs humanitaires et de développement qui s'efforcent de garantir un développement urbain durable et des solutions d'hébergement plus durables. Pour construire

ces abris, il est nécessaire d'obtenir des changements dans l'utilisation des terres et l'application des règles relatives au logement, à la terre et à la propriété (HLP) dans des zones urbaines et périurbaines adéquatement situées. Cependant, en raison de la dimension imprévue de la crise du déplacement, le gouvernement a accepté la création de "SAT" (Sites d'Abri Temporaire) dans les zones périurbaines ou à une certaine distance des villes et des aggloméra-

tions. De nombreux SAT sont surpeuplés, éloignés des services de base et des possibilités de subsistance dans les zones urbaines et n'offrent souvent pas des conditions de vie adéquates, par exemple l'insuffisance des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), etc.

CONCEPTION DU PROJET

L'approche et la conception du projet ont été guidées par la nécessité d'identifier et de

mettre en œuvre des solutions durables dans quatre villes sélectionnées - Kaya, Kongoussi, Tougouri et Dori - tout en favorisant le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix grâce à la construction d'unités de logements adéquates pour les personnes en situation de vulnérabilité, ainsi que des services sociaux de base, tels que l'accès à l'eau potable, des installations sanitaires dignes, des écoles, des centres de santé et des espaces publics verts. Le projet a été conçu pour inclure des actions axées sur le développement (gouvernance inclusive, participation des communautés touchées par le déplacement, renforcement des capacités, augmentation de la fourniture de services, accès aux droits au logement, etc.) mises en œuvre dans des contextes de crise humanitaire et pour favoriser l'intégration locale des personnes déplacées dans les communautés urbaines en sélectionnant stratégiquement des sites de projet proches des centres-villes, pouvant être densifiés et permettant une mixité sociale de la population. L'emplacement adéquat des sites de projet a favorisé des investissements plus importants de la part des autorités publiques, tels que la construction d'un pont d'accès ou l'installation de l'électricité dans le cas de Kaya.

Les communautés déplacées et d'accueil ont bénéficié

des éléments de co-conception du projet, qui comprenaient la participation et la prise de décision sur les services nécessaires dans les quartiers sélectionnés, ainsi que le développement conjoint de compétences pour améliorer l'accès aux moyens de subsistance. Les autorités locales étant des acteurs clés et devant fournir des services tels que l'eau, l'énergie, l'éducation et la santé à long terme, le projet a été élaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec elles et avec les autorités gouvernementales décentralisées, dans le but d'accroître la confiance entre les populations et les autorités publiques, qui sont désormais considérées comme remplissant leurs contrats sociaux.

L'objectif global du projet est d'augmenter la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso et de leurs communautés les plus vulnérables face aux crises provoquées par les déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 et aux questions soulevées par la crise du déplacement et le développement urbain local en utilisant une approche intégrée basée sur la zone.

Pour ce faire, les populations hôtes et déplacées en situation de vulnérabilité devraient avoir accès à de meilleures conditions de vie, à des abris/logements adéquats, à la sécurité d'occupation, aux ser-

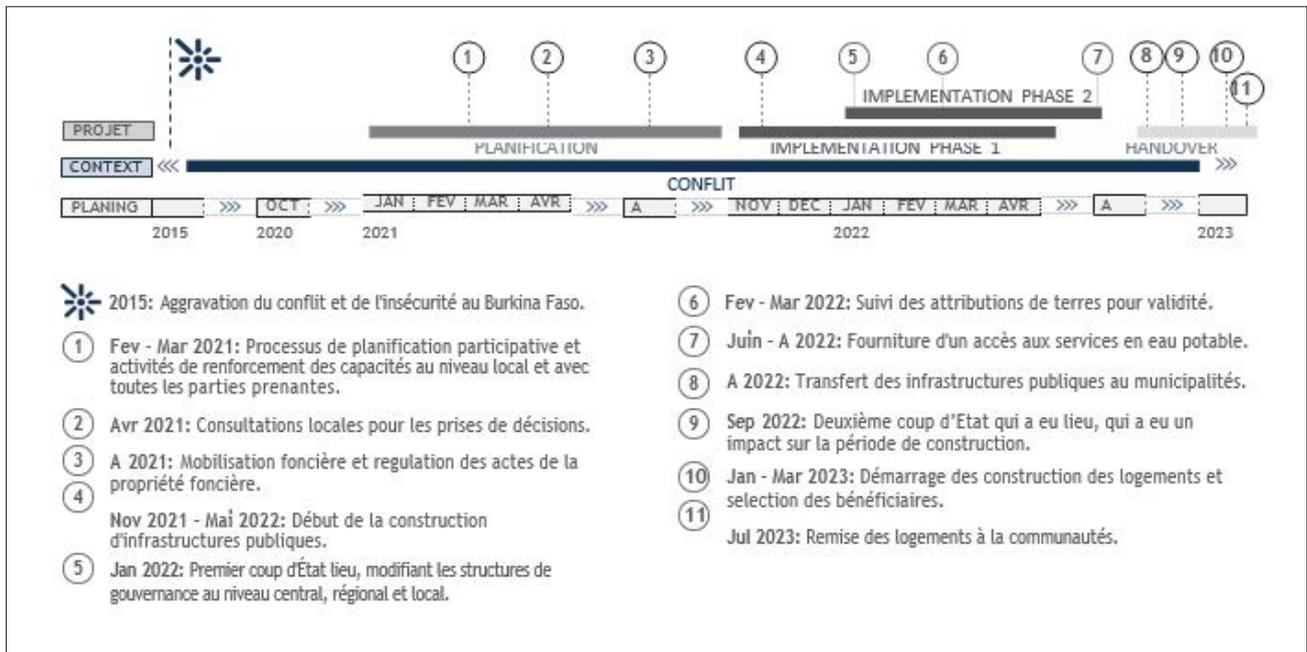
vices sociaux de base, y compris l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'à de meilleures infrastructures de santé et d'éducation. Dans l'ensemble, ces populations se développent désormais dans un environnement urbain amélioré, avec de meilleures possibilités de développement socio-économique, ce qui favorise la cohésion sociale entre les communautés.

Cette approche était pertinente car elle répondait à la nécessité de responsabiliser les autorités locales, en particulier les autorités municipales, qui sont en première ligne dans ces crises. Cependant, les autorités manquent souvent de moyens financiers ou de capacités techniques pour mener à bien les processus participatifs de planification urbaine et de gestion de crise nécessaires pour développer les logements et les services de base afin de répondre rapidement et de manière adéquate aux impacts des déplacements massifs de population à l'intérieur du pays. Il a donc été jugé essentiel de mettre en œuvre des solutions durables qui s'appuient sur des synergies avec les priorités du gouvernement et qui répondent logiquement aux défis humanitaires en cours.

Le projet a été conçu selon les approches méthodologiques et les justifications suivantes :

- Une approche à plusieurs niveaux, une coopération multisectorielle et un accent particulier sur le renforcement des capacités des autorités locales de différents secteurs a été utilisée. Les autorités locales ont été des actrices majeures, pendant que les acteurs centraux et régionaux ont soutenu le processus mené par le ministère en charge de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat. La coopération/coordination avec les ministères en charge de l'action humanitaire, de l'éducation, de la santé, des finances et de l'environnement, notamment par le biais de leurs services déconcentrés dans les régions ciblées, a également été mise en place ;
- L'inclusion de toutes les parties prenantes locales dans les processus de prise de décision, y compris notamment les représentants des communautés d'accueil et déplacées, les chefs religieux, les chefs traditionnels, le secteur privé et le monde universitaire par la mise en place d'une part du Comité technique ministérielle de suivi projet (CTMS) du Comité technique de suivi (CTS) et des Cellules municipales de la résilience urbaine (CMRU) ;
- - L'implémentation de solutions urbaines durables avec une forte implication des acteurs locaux et centraux est un gage de son passage à l'échelle et à même d'influer positivement sur les politiques de planification urbaine et d'aménagement territorial dans les contextes de crises de déplacements de populations ;
- Les approches intégrées par zone comprennent des considérations relatives au développement social, économique et environnemental ainsi qu'à la coordination intersectorielle. Les approches par zone se concentrent sur l'amélioration des conditions de vie dans une zone géographique donnée (quartier, village ou ville) plutôt que sur un secteur ou un groupe cible ;
- Les logements, bénéficient à tous les habitants d'un quartier, c'est-à-dire aux communautés autochtones et déplacées en situation de vulnérabilité sur la base de critères préétablis sous le leadership de l'Etat, contribuant ainsi à réduire les tensions entre elles. La coordination par l'intermédiaire des CMRU a permis de mettre en place des mécanismes locaux pour maintenir les services, même après la crise, augmentant ainsi l'appropriation locale, y compris au niveau des quartiers ;
- Le projet a utilisé des approches de planification urbaine et territoriale intégrée, qui sont intersectorielles par nature, comme point d'entrée pour promouvoir le développement (urbain) durable. Cette approche est essentielle lorsque des logements, des services de base et des stratégies visant à favoriser la cohésion sociale et les moyens de subsistance sont nécessaires ;
- Dès le départ, l'accent a été mis sur la mise à disposition de terrains dans les localités sélectionnées pour le projet. En effet, si elles ne sont pas résolues, les questions foncières posent des problèmes à plus long terme, entraînant des déplacements secondaires ou des conflits et entravant la poursuite des investissements. Pour mettre en œuvre des solutions durables, il est essentiel de s'assurer que les droits foncières ont été approuvés par les autorités locales et traditionnelles et communiqués de manière transparente aux communautés.

Figure 1 : Schéma organisationnel de mise en œuvre du projet



Source : ONU-Habitat, Septembre 2023.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre concrète des activités s'est bâtie autour de la vision d'une réelle appropriation des mécanismes de planification participative, sûre et inclusive à la fois par les acteurs centraux que par les acteurs locaux et des acteurs humanitaires à travers les différents clusters directement concernés par le projet.

L'ancrage institutionnel s'est donc articulé autour : (i) la mise en place du Comité technique ministériel de suivi du projet (CTMS) ; (ii) et des Cellules municipales de résilience urbaine (CMRU).

- **Le CTMS** (organe de pilotage du projet) était l'instance regroupant l'ensemble des parties

prenantes, notamment les départements ministériels concernés tels que l'urbanisme, l'action humanitaire, l'administration territoriale, les municipalités des quatre villes du projet. Au regard des axes d'intervention, les clusters "Shelter", "Wash", "Protection", OCHA et l'UE étaient membres en qualité d'observateurs afin de donner des contributions pouvant orienter à la prise de décisions par le CTMS ;

- **Les CMRU** (entités locales opérationnelles de mise en œuvre du projet) : Afin d'assurer une approche multisectorielle intégrée et de fournir aux autorités locales, les compétences et les connaissances nécessaires des CMRU ont été

créées dans chaque lieu de projet. Les structures de coordination existantes au niveau municipal ont été prises en compte, et une plateforme permettant de partager des points de vue différents et de trouver conjointement des solutions au niveau local a été fournie. Véritable plateforme de convergence de tous les acteurs, intervenant directement et indirectement sur l'espace urbain de la commune, les CMRU sont devenues des mécanismes d'expérimentation de l'approche de planification urbaine participative impliquant à la fois l'administration locale, les services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et provincial, les popula-

tions autochtones et les communautés déplacées internes.

En tant que principal organe de décision et de pilotage, les CMRU étaient composées de représentants des services municipaux concernés de différents secteurs, de structures gouvernementales aux niveaux provincial et régional, de services concessionnaires (par exemple pour l'eau et l'électricité), de chefs de communautés locales et de représentants des communautés déplacées. Afin de garantir un caractère participatif, les CMRU ont été utili-

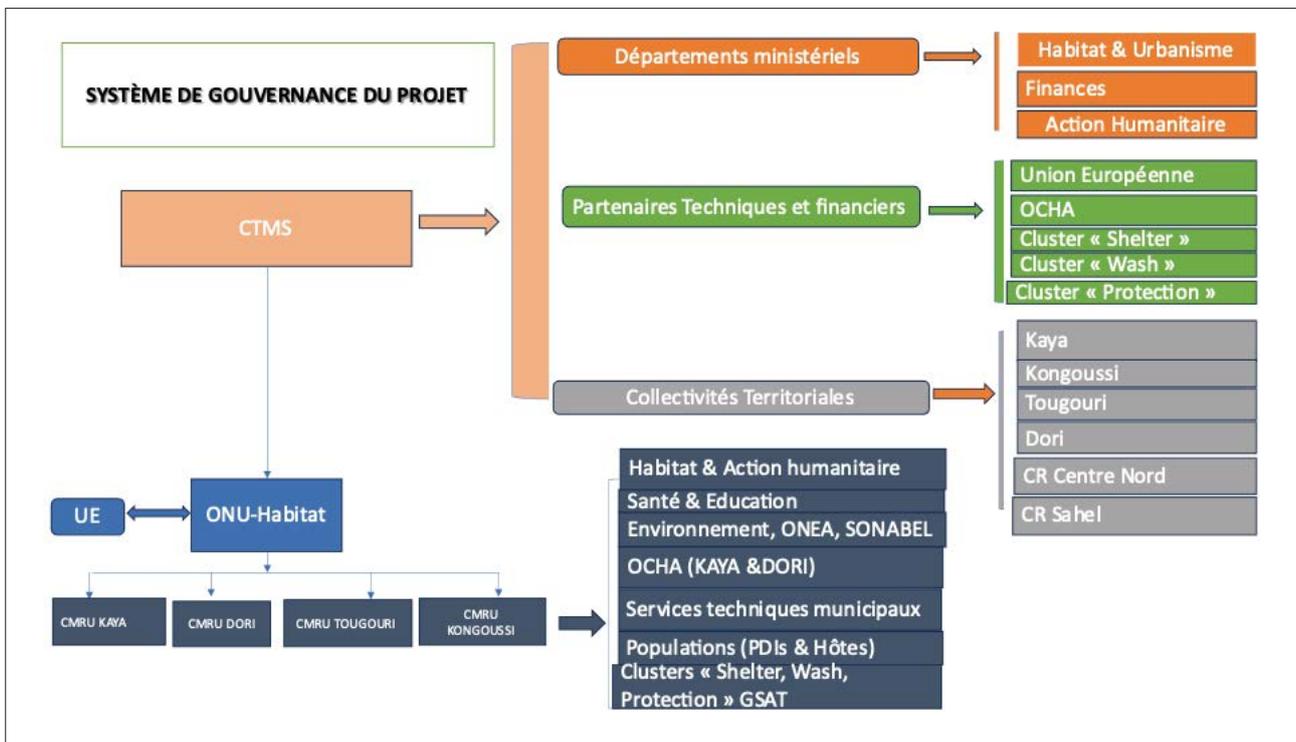
sées pour les consultations locales, en tant qu'organes de résolution des conflits (par exemple, sur les terres), et pour garantir l'appropriation locale de l'infrastructure et l'amélioration des quartiers. Dans le cadre du projet, les CMRU et les autorités locales ont bénéficié du soutien de quatre experts urbains nationaux de l'organisation chargée de la mise en œuvre, dont un est basé dans chaque municipalité ciblée.

Pour s'assurer que le projet a également conduit et contribué à des changements dans les politiques et

les processus institutionnels (par exemple, la planification urbaine et les procédures d'approbation), un examen rapide des instruments de planification existants a été mis en œuvre à l'aide d'une approche de planification participative. Les recommandations qui en ont résulté comprenaient la prise en compte de la dimension de la crise dans les plans de développement locaux, la promotion de processus locaux participatifs et inclusifs et l'identification de domaines d'intervention prioritaires à court, moyen et long terme.

ARCHITECTURE DE GOUVERNANCE DU PROJET

Figure 2 : Architecture de gouvernance du projet





Ours

Directeur de publication:
Yombi OUEDRAOGO

Rédactrice en Chef :
Sheila Sandrine SANOUIDI

Coordonnateur:
Mamadou DEMBELE

Equipe de rédaction :
Abdel Aziz NABALOUM
Fabé Mamadou OUATTARA
Souaibou NOMBRE

A better quality of life for
all in an urbanizing world



UNITED NATIONS HUMAN
SETTLEMENTS PROGRAMME
P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya
T: +254-20-76263120
E: unhabitat-info@un.org

www.unhabitat.org

